DOCTEUR J. JULLIEN
(*De la* SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE)

◇ ○ ◇

PRÉHISTOIRE DE L'ARDÈCHE

Paléolithique — Néolithique
Age du Bronze

○ ◇ ○

PRÉFACE
DE
M. ADRIEN DE MORTILLET
Professeur à l'Ecole d'Anthropologie



MAZEL ET PLANCHER
EDITEURS
LARGENTIÈRE
—
1913

DOCTEUR J. JULLIEN

(De la Société Préhistorique Française)

◇ ○ ◇

PRÉHISTOIRE DE L'ARDÈCHE

Paléolithique — Néolithique

Age du Bronze

○ ◇ ○

PRÉFACE

DE

M. ADRIEN DE MORTILLET

Professeur à l'Ecole d'Anthropologie



MAZEL ET PLANCHER

EDITEURS

LARGENTIÈRE

—

1913

A MON VIEIL AMI H. MÜLLER

Conservateur du Musée Dauphinois

qui a été mon premier guide à travers

le Vivarais préhistorique

PRÉFACE

Si notre beau pays de France est riche en gisements préhistoriques de tout âge et de toute nature, il a également la bonne fortune d'être riche en amateurs éclairés, constamment à l'affût des découvertes que le hasard des travaux agricoles ou des exploitations industrielles met au jour, ainsi qu'en chercheurs habiles et désintéressés consacrant pour le plus grand profit de la science leurs loisirs à des fouilles parfois longues, pénibles et coûteuses.

Malheureusement, les résultats de ces investigations, consignés dans des journaux et dans des recueils périodiques qu'il n'est pas toujours facile de se procurer, ou dans des brochures généralement tirées à un nombre fort restreint d'exemplaires, restent souvent ignorés de la plupart des préhistoriens et à plus forte raison du grand public.

Le meilleur correctif à ce facheux état de choses est de publier, pour chacune des régions si différentes à tant d'égards dont se compose notre territoire, des travaux d'ensemble, à la portée de tous, contenant un résumé des recherches qui y ont été effectuées et un exposé des enseignements qui s'en dégagent.

Le Vivarais, qui a pourtant compté des archéologues distingués, ne possédait encore rien de semblable.

C'est cette très regrettable lacune que vient combler le présent livre.

Nul n'était mieux à même de mener à bien une œuvre de ce genre que son auteur, mon savant collègue et ami le Dr Jullien.

Ses connaissances palethnologiques, ses nombreux relevés de dolmens, ses patientes et persévérantes explorations dans les alluvions anciennes, les grottes, les camps, les stations et les ateliers à l'air libre de l'Ardèche, lui permettent de traiter avec pleine et entière compétence les sujets dont il est amené à s'occuper.

Son excellent et utile ouvrage sera, certainement, accueilli avec tout l'intérêt qu'il mérite, non seulement par les spécialistes, mais aussi par ceux que quelque lien attache aux contrées tourmentées et pittoresques dont il retrace l'histoire primitive.

A. DE MORTILLET.

Professeur à l'Ecole d'Anthropologie.

La Préhistoire

Etat de la question en Vivarais. — Classification préhistorique générale.

I. — PÉRIODE PALÉOLITHIQUE. — A. Généralités sur l'époque pléistocène ; creusement des vallées ; alluvions et terrasses ; glaciations et niveaux paléolithiques. — B. Stations paléolithiques de l'Ardèche : pléistocène inférieur, chelléen ; pléistocène moyen, moustérien ; pléistocène supérieur, aurignanien, solutréen, magdalénien. — C. L'homme quaternaire dans l'Ardèche.

II. — PÉRIODE NÉOLITHIQUE. — A. Considérations générales. — B. Habitations néolithiques, grottes, stations en plein air, camps et enceintes. — C. Industrie néolithique, la céramique. — D. Dolmens, mégalithes. — E. Anthropologie des néolithiques. — F. Divisions du néolithique.

III. — AGE DU BRONZE. — A. Considérations générales. — B. Inventaire des objets de l'âge du bronze découverts en Vivarais. — C. Habitations de l'âge du bronze. — D. Sépultures de l'âge du bronze ; religion. — E. Anthropologie de la population de l'âge du bronze en Vivarais. — F. Chronologie.

Etat de la question en Vivarais

Nous devons étudier sous ce titre le développement de l'humanité primitive en Vivarais, pendant l'immense succession des siècles qui ont précédé la période historique. A partir de l'époque pléistocène inférieure, l'homme a vécu

sur notre sol. Toute la durée des temps quaternaires anciens, toute celle des débuts des temps actuels, sur lesquels ni l'histoire, ni la tradition, ni les légendes ne jettent encore aucune lueur, représentent cette période préhistorique. Ses diverses phases ne se mesurent ni par années, ni par siècles, ni par millénaires. Sa chronologie est d'ordre géologique. Les divers niveaux du sol, les étapes du creusement des vallées, les alluvionnements des plaines, les coulées de laves, les variations du climat et de la faune, l'évolution même de l'homme, de ses mœurs et de son industrie, en fixent les dates.

L'aspect géologique, l'unité géographique de notre province sont suffisamment caractérisés pour qu'il ne semble pas trop arbitraire de rechercher au cours de ce travail les réactions particulières qui purent intervenir entre l'homme et le milieu local. Sans doute les grandes phases de l'évolution de nos lointains ancêtres sont exactement calquées sur celles que parcourut toute l'espèce. Mais quelques détails pourront servir à tracer la physionomie particulière des habitants primitifs du Vivarais.

Nombreux et précieux sont les documents extraits de notre sol, depuis l'époque déjà lointaine où Jules de Malbosc et Ollier de Marichard montraient leur voie aux préhistoriens ardéchois. Mais il s'en faut de beaucoup que cet terroir ait encore livré tous ses secrets. Aussi, cette étude ne peut elle avoir d'autre ambition que de fixer aussi exactement que possible l'état actuel de nos connaissances. Analyse des travaux intéressant la préhistoire locale, inventaires et descriptions des stations et de leurs mobiliers, classification des diverses époques, nous laisseront le minimum d'incertitude scientifique. Nous donnerons une part nécessaire à l'interprétation des résultats acquis. Mais nous envisagerons toujours la possibilité de découvertes nouvelles. Nous serons donc contraint d'indiquer la plupart du temps les problèmes, sans prétendre en apporter la solution définitive.

Nous résumerons en débutant la classification préhisto-

rique générale ; nous étudierons ensuite, en commençant par les époques les plus reculées, le paléolithique, le néolithique et enfin l'âge du bronze, qui s'arrête à l'aurore des civilisations historiques, la celtique et la gauloise.

Classification préhistorique générale

Deux grandes périodes divisent les temps préhistoriques :

La première, ou *paléolithique* (âge de la pierre *taillée*), débute à la fin de l'époque tertiaire au pliocène supérieur. Elle s'étend, à dater du moment de l'apparition de l'homme sur le sol de l'Europe occidentale, à travers tout le quaternaire ancien (pléistocène), jusqu'au début de la période actuelle (quaternaire récent).

La période paléolithique se subdivise elle même en :

Paléolithique ancien ou chelléen (de la station de Chelles, près de Paris) correspondant au pléistocène inférieur. Période de climat chaud. Faune caractérisée par l'éléphant antique et le rhinocéros de Merck.

Paléolithique moyen ou moustérien (de la station type du Moustiers, Dordogne) correspondant au pléistocène moyen. Période où un avancement du front des glaciers provoque un refroidissement progressif du climat. Faune caractéristique : mammouth, rhinocéros à narines cloisonnées, ours, hyène des cavernes.

Paléolithique supérieur, succession de l'aurignacien, du solutréen, du magdalénien et de l'azilien (du nom des stations types d'Aurignac, de Solutré, de la Madeleine, et du Mas d'Azil) correspondant au pléistocène supérieur. Epoque où règne un froid sec — avec un régime saisonnier analogue à celui des steppes actuelles de Sibérie. Faune caractérisée par le renne et l'antilope saïga.

La seconde période, ou période actuelle, correspond à l'établissement du climat tempéré sur nos régions et au développement des espèces de la faune moderne, les espèces pléistocènes étant définitivement soit éteintes soit émigrées. Elle se subdivise en deux époques :

1. *Néolithique*, ou époque de la pierre *polie*.
2. *Epoque du bronze*.

Le premier âge du fer qui succède à l'époque du bronze appartient à la protohistoire.

I. — La Période Paléolithique en Vivarais

A. — Généralités sur l'époque pléistocène Creusement des vallées; Alluvions et terrasses Glaciations et niveaux paléolithiques

Depuis le miocène moyen, le sol du Vivarais, entre le bord du plateau cévenol et le lit du Rhône, considéré comme niveau de base, subit un intense travail d'érosion. Les rivières, Doux, Erieux, Ouvèze, Ardèche et ses deux grands affluents Beaume et Chassezac, sont de véritables torrents à pente rapide. Elles ont profondément sculpté la pénéplaine tertiaire et secondaire, enfoncé leur thalweg bien au-dessous de son horizon.

Le creusement des vallées s'est effectué par étapes successives.

Les dépôts d'alluvions anciennes, abandonnés très au-dessus des niveaux actuels, sont les témoins de ces étapes, les vestiges des anciens lits.

L'étude du profil des vallées nous démontre l'existence de trois *terrasses* d'alluvions. L'âge de ces terrasses peut être déterminé par leur niveau, au-dessus du cours d'eau moderne — la terrasse la plus élevée étant la plus ancienne. Il

est déterminé aussi par les fossiles et par les vestiges d'industrie humaine que peuvent contenir les alluvions(1).

La *Haute terrasse* se rencontre sur les plateaux secondaires, à quatre-vingt ou cent mètres au-dessus du niveau actuel des rivières. Elle est recouverte par une importante formation de cailloux roulés et de sables siliceux rouges, parfois d'argile verdâtre. Souvent démantelée par l'érosion, elle n'est parfois représentée que par de faibles cailloutis épars sur le calcaire des gras. En divers points elle persiste sur une épaisseur de dix à vingt mètres.

Elle se retrouve :

(Vallée du Chassezac) à Casteljau, côte 200 mètres, altitude absolue.

(Vallée de la Beaume) au lieu dit *Terre rouge*.

(Confluent de la Beaume et de l'Ardèche), carrière Tourre.

Au même horizon peuvent être rattachées les alluvions recouvertes par les basaltes des Coirons, à Darbres et à Mirabel. Ces dépôts sous basaltiques renferment des fossiles et notamment des ossements de gros mammifères: *Elephas meridionalis, rhinoceros etruscus, machaïrodus, equus stenonis.* Le dépôt de la carrière Tourre renferme des ossements de rhinocéros(2). Les alluvions de la haute terrasse sont ainsi datées avec certitude. Elles ont été roulées par les rivières pliocènes, à la fin du tertiaire (sicilien). Elles sont probablement de très peu antérieures à l'apparition de l'homme sur notre sol.

Ces niveaux de quatre-vingt à cent mètres ne seront plus atteints par les cours d'eau quaternaires. Le creusement des vallées s'accentue. Le profil actuel se dessine. Les grands canions du Chassezac et de l'Ardèche s'ouvrent peu à peu.

La *moyenne terrasse*, à trente-cinq ou quarante mètres, montre des lambeaux alluvionnaires à Chapias, altitude 200 mètres, au Pazanan (195 m.), à la croisée de Jalès (135 m.).

---

(1) Dr J. Jullien, *Les terrasses de la vallée de l'Ardèche et de ses affluents. Compte-rendu du congrès de l'A. F. A. S., Nîmes, 1912*, pp. 108.

(2) Dr J. Jullien, *Bulletin de la S. P. F.*, 1911, pp. 93.

J'ai montré la présence dans ces dépôts, notamment à Chapias et au Pazanan, d'instruments en *quartzite taillés*, qui doivent être rapportés à une industrie humaine quaternaire inférieure, très probablement à l'époque *acheuléenne.* (1).

Au quaternaire moyen, les cours d'eau ont amené leur lit au niveau de la *basse terrasse*, à dix ou quinze mètres au dessous du niveau actuel des cours d'eau. Cette basse terrasse, étudiée par le Dr Raymond, sur le cours inférieur de l'Ardèche à Aiguèze(2), est constituée par :

1. — Une couche de terre végétale, 35 centimètres.
2. — Une couche de cailloux roulés calcaires, un mètre.
3. — Une couche d'argile à rares cailloux roulés, 0.40.
4. — Une couche de cailloux roulés, 0.50 et repose directement sur le calcaire néocomien.

La couche 2, jusqu'au contact de la couche 3 a donné, dans la carrière de la Blanchisserie, des pointes et des lames de silex, taillés. Ces instruments sont des types de l'industrie *moustérienne.*

La basse terrasse forme les berges du Chassezac, de la Beaume et de l'Ardèche actuelle, le sol des plaines de Vompdes, de Beaulieu, Saint-Alban, Ruoms, Vallon, Rosières et Ribeyre-Bouchet.

Elle présente sur tous ces points ces lits alternés d'argile et de cailloux roulés, sur une épaisseur de deux à cinq mètres.

Les deux terrasses pléistocènes se retrouvent aux alentours de Lussas, de Saint-Germain, etc., à la gare de Villeneuve-de-Berg, près de la gare d'Aubignas, à la Rouvière, près du Teil, à Viviers ; dans des alluvions analogues on a signalé : *rhinoceros, bos primigenius, elephas*(3).

En même temps que le creusement des vallées, et sous les mêmes influences torrentielles, se produisait le dégagement de grottes. La plupart de ces cavités souterraines fonc-

(1) Dr Jullien, *Congrès de l'A.F.A.S* Dijon, 1911. Une moyenne terrasse se montrerait peut-être par lambeaux à Saint-Remèze, où l'elephas antique a été découvert en 1887 (Mazon). *Revue du Vivarais*, t. XIII (1905),

(2) Dr P. Raymond. *L'Arrondissement d'Uzès avant l'histoire*, p. 25.

(3) Carte géologique du service des mines, feuille Privas.

tionnèrent comme exutoire entre la surface des plateaux et les vallées inférieures. Il est possible de retrouver dans leur sol, divers niveaux d'alluvions recouverts par des dépôts plus récents.

Un niveau inférieur. — Composé de gros éléments roulés siliceux, arrachés au manteau pliocène de la surface.

Un niveau moyen, correspondant à une époque où un simple ruissellement succède aux activités torrentielles intenses — dépôts d'argiles blanches (couche profonde) ou rouge (peroxydée, couche superficielle), particulièrement net à la grotte du Bouchet (Beaulieu) et du Nègre (Casteljau), dépôts arénacés, avec cailloutis siliceux (Caïrecrès, Vallon).

Un niveau supérieur. *a*) Cailloutis et faune du quaternaire moyen (ursus speloeus, elephas primigenius — niveau à industrie moustérienne de Soyons et de Lagoule).

b) Faune du quaternaire supérieur, renne. Niveau magdalénien d'Oullins et de la grotte Chabot.

c) Niveau actuel. Ruissellement presque nul, formation des stalactites et des stalagmites.

d) Récent. Chute des pierrailles du plafond, éboulis, faune actuelle et industries néolithiques et du bronze.

Cette activité du régime des eaux, ces variations de la faune imposées par des variations climatériques, sont les témoins locaux de phénomènes très généralement observés dans l'Europe occidentale de la fin du tertiaire au début des temps actuels : nous voulons parler des *glaciations*.

Ces alternatives d'avancement et de recul du front des glaciers et des neiges éternelles, bien au delà de leurs limites actuelles, ont été particulièrement étudiées dans les vallées des massifs alpins. Il est cependant évident que des phénomènes analogues ont dû se produire sur les rebords est et ouest de la vallée du Rhône. Les travaux de Penck, Boule, D. Martin, Joleand, pour la vallée de la Durance, ceux de notre collègue Ch. Cotte dans ses recherches au pic d'Orion et au plateau de la Brillane, ont ainsi pu nous guider et nous permettre d'établir le synchronisme des niveaux pléistocènes et des glaciations :

Premier glaciaire. Fin du pliocène. Alluvions de la haute terrasse de 80 à 100 mètres. Faune de l'éléphant méridional, rhinocéros, cheval de stenon.

Interglaciaire. Période chaude. Faune de l'éléphant antique. Etablissement dans la basse vallée du Rhône et de l'Ardèche des *chelléens*, puis des *acheuléens*, (pléistocène inférieur sur la moyenne terrasse).

Deuxième glaciaire, pléistocène moyen. Remblaiement de la basse terrasse. Faune du mammouth, du rhinocéros, de la hyène des cavernes. Refroidissement progressif. Etablissement des *moustériens* sur la basse terrasse d'Aiguèze et dans les grottes de Soyons. Le relief du sol actuel est définitivement sculpté et les variations de niveau ne mesurent que quelques dizaines de mètres.

Fin du glaciaire, pléistocène supérieur, régime des froids secs. Peuplement de la steppe par les rennes. Peuplement des Cévennes par les tribus *magdaléniennes*, au long sur les rives de l'Ardèche et de ses affluents.

Si nous devions rechercher le parallélisme entre les terrasses de la Durance avec celles de l'Ardèche, nous établirions :

1° Que notre haute terrasse répond au deckenschoter de Penck, et est contemporaine de la glaciation de Mendel-Günz.

2° Que la période de ruissellement qui laisse les dépôts de notre terrasse moyenne correspond à la glaciation de Riss.

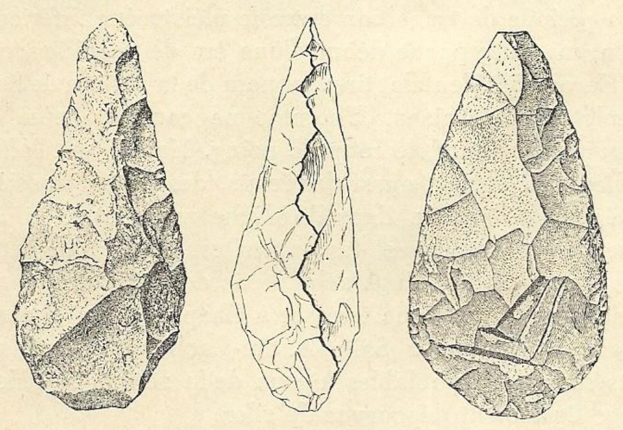
3° Que la crue de basse terrasse d'Aiguèze correspond à la glaciation de Würm.

Une remarquable correspondance serait ainsi établie entre les niveaux d'alluvions, la faune et les industries humaines, sur le versant alpin et sur le versant cévenol de la vallée du Rhône. Nous avons en tout cas démontré que dès le pléistocène moyen et peut-être le pléistocène inférieur, le cours du grand fleuve semble guider des tribus paléolithiques. Les chelléens et les acheuléens sur les plateaux, les moustériens sur les graviers de l'Ardèche et dans les grottes de Soyons étaient les contemporains des groupes du plateau de la Brillane.

B. — Stations paléolithiques de l'Ardèche

Pléistocène inférieur. — Chelléen

L'homme contemporain de l'hippopotame, du rhinocéros de Merck et de l'éléphant antique est désigné par le nom de la station de Chelles, près de Paris. Ce lointain ancêtre peuplait une Europe dont le climat était très analogue à celui de l'Inde ou de l'Afrique actuelles. Nous ne connaissons de lui que ses grosses et primitives haches à main, taillées à grands éclats sur les deux faces ; elles ont la forme d'énormes amandes, (instruments amygdaloïdes) et G. de Mortillet les a nommées *coups de poing*. *(Fig. 1)*.



(*Fig. 1*). Coup de poing Chelléen (de Mortillet)
(1/3 grandeur naturelle).

Deux trouvailles de coups de poing chelléens ont été signalées dans l'Ardèche. Elles doivent être retenues. Elles n'ont pas été sans doute effectuées en place, dans un niveau stratigraphiquement défini. Mais la forme même des instruments, la technique de leur taille, sont tellement caracté-

ristiques qu'elles suffisent à donner une certitude sur leur date.

La première découverte est dûe à M. Chiron. Elle a été effectuée dans des graviers rapportés à Saint-Just-d'Ardèche. Elle comprend plusieurs coups de poing de silex.

La seconde est signalée par M. Valentin du Cheylard. Cet auteur a recueilli un coup de poing dans le lit du ruisseau de Mialan, non loin de la gare de Saint-Péray, en 1896.

Il est certain que des recherches dans les niveaux où se rencontrent les débris de la faune du pléistocène inférieur, permettraient de découvrir de nouveaux témoins de la haute antiquité de l'homme dans notre province.

Acheuléen

La période de transition entre le pléistocène inférieur et moyen, marquée par le début d'une ère de refroidissement sur l'Europe occidentale, tire son nom de la station de Saint-Acheul, près d'Amiens. L'homme ne connaît guère que l'instrument primitif, le coup de poing. Mais il sait l'affiner et l'alléger. Il obtient aussi des éclats, des lames grossières.

Dépourvu de silex, dans l'Ardèche méridionale, il a su utiliser les roches dures, les quartzites. J'ai signalé la présence de coups de poings acheuléens de quartzite dans les alluvions de la moyenne terrasse à Chapias et au Pazanan, et dans les éboulis à Saint-André-Lachamp. Ces instruments sont très semblables à ceux de la station de l'Herm, (Ariège) également dépourvue de silex.

Des instruments acheuléens auraient encore été découverts près de Vernoux (domaine du bois du Four) et sur le plateau de Grozon (Delubac, cité par Mazon)(1).

(1) *Rev. du Vivarais*, t. XIII (1905), pp. 1 et suivantes.

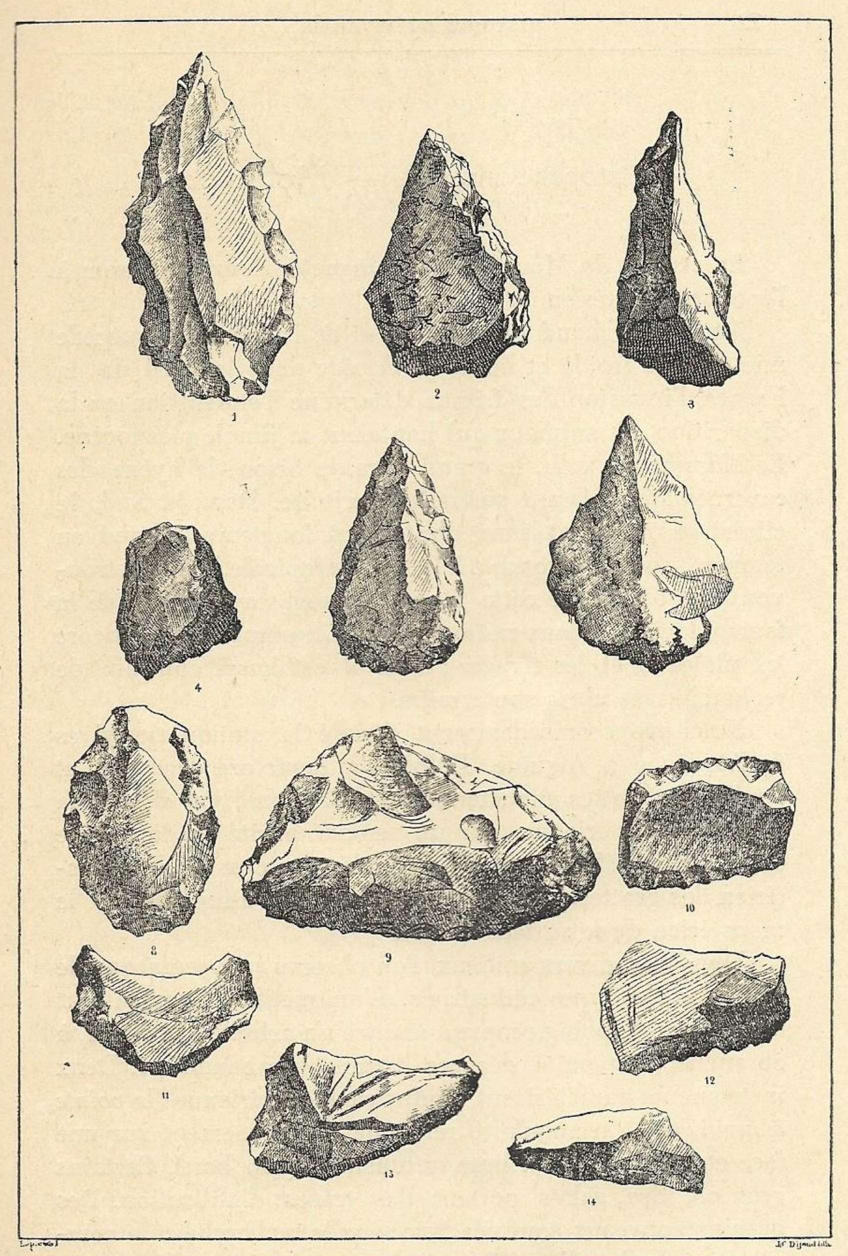


Fig. 2. — INSTRUMENTS MOUSTÉRIENS DE SOYONS
(D'après Delubac et Lepic)
De 1 à 5, pointes à main, de 8 à 14, râ-loirs. (1/2 grandeur naturelle)

Pléistocène moyen. — Moustérien

La station du Moustiers (Dordogne) a donné son nom à l'époque moustérienne.

Au climat chaud du chelléen et de l'acheuléen succède une période froide et humide. Rapide dans le nord de la France, l'invasion des frimas détermine l'émigration ou la disparition des animaux qui hantaient la jungle pléistocène. Le Mammouth velu, le grand ours, le bison, la hyène des cavernes apparaissent sur notre territoire. Dans le Sud, le climat se maintient sans doute plus longtemps chaud ou tempéré, encore favorable à la faune tropicale. Nous retrouvons des débris de cette faune, mélangés avec ceux de la faune glaciaire, dans notre région. L'homme habite encore les plateaux et les rivages ; mais il est aussi contraint de rechercher les abris souterrains.

Nous avons précédemment signalé la station des rives de l'Ardèche à Aiguèze. Delubac et Lepic ont découvert et étudié les grottes moustériennes de Soyons. J'ai signalé la station moustérienne, sur un versant abrité de la colline du Charnier (Lagorce). Nous étudierons donc *a)* le moustérien des grottes, *b)* le moustérien des alluvions, *c)* le moustérien de la surface du sol.

Dans ces divers milieux l'on observe une remarquable évolution des types industriels. L'unique instrument à tout faire, coup de poing propre à abattre un arbre ou le gibier, à ébrancher l'un ou à dépecer l'autre, est abandonné. Deux instruments caractérisent l'industrie moustérienne : la *pointe à main*, éclat triangulaire retouché soigneusement sur une face et le *râcloir*, éclat lisse, retouché sur un bord. Certains gros os, des galets portent des traces d'utilisation. Des besoins nouveaux sont nés. Avec eux la recherche et la complication de l'outillage. En même temps les groupes humains semblent prendre plus de cohésion et de fixité. La station

est représentée par les restes d'épais foyers ; charbons et cendres. Les débris de repas, os brisés et calcinés y abondent. L'audace des chasseurs qui s'attaquaient aux éléphants, au bison et à l'ours fournissait son festin à la famille ou à la tribu.

a) Moustérien des grottes. Vallée du Rhône.

La grotte de Soyons (grotte Néron) a été fouillée par Delubac et Lepic. Elle s'ouvre à 70 mètres au-dessus du Rhône actuel.

La tranchée du sol montre de la superposition des niveaux suivants, de la surface à la profondeur :

Eboulis, 70 centimètres.

Lœhm à ossements et silex, $1^{m}80$.

Foyer, à rhinocéros et mammouth avec silex, 0,42.

Foyer inférieur avec charbon, silex et os fracturés, 0,67. Les instruments sont des *pointes* et des *grattoirs* de silex.

Cette roche se rencontre à Châteaubourg et plus loin à Meysse et Rochemaure.

On rencontre quelques instruments en calcaire schisteux, en quartz et en serpentine.

A côté des instruments typiques ont été recueillis des éclats, des perçoirs, des disques, des galets durs utilisés, quelques os portant des *traces d'utilisation*.

La faune rencontrée, sous forme de débris osseux, représente un mélange de la *faune chaude* et de la *faune froide*. Ce sont : l'éléphant (fémur), rhinocéros tichorrhinus (molaires, os longs), cheval, bouquetin, renne, cervus magaceros, cervus élaphus, chevreuil, bœuf (bos primigenius, bison priscus) sanglier, ursus spelœus, hyœna spelœa, chien, loup, chat, felis spelœa.

Vallée de l'Ardèche

La *Grotte du Figuier* aurait donné à Chiron un niveau *moustérien*, au-dessous du niveau *magdalénien*.

b) Moustérien des alluvions.

Le Dr Raymond a signalé, nous l'avons vu, dans les alluvions de la basse terrasse d'Aiguèze, la présence de

silex de type moustérien. Géographiquement le territoire d'Aiguèze appartient au département du Gard. Mais sa situation sur les rives de l'Ardèche, et l'importance de ce niveau stratigraphique nous permettent de citer cette intéressante station.

Aux pointes et aux lames d'Aiguèze, d'un type moustérien très classique, s'ajoutent certaines lames fines et allongées. L'auteur rapporte ces instruments à la période de transition « entre le quaternaire moyen et le quaternaire supérieur ».

c) Moustérien de la surface du sol.

Delubac et Lepic signalent la trouvaille, sur le plateau qui surmonte la falaise de Soyons, de pointes et râcloirs moustériens, à la surface du sol. Cette industrie paléolithique est d'ailleurs mélangée à des pièces plus récentes, néolithiques.

Nous avons récemment reconnu au Charnier, Lagorce, une station de surface, où parmi les éclats de taille et les rognons naturels de silex, se rencontrent des pièces moustériennes.

Quelques grosses pièces isolées en silex blanc ont été également recueillies par nous, avec des débris osseux fragmentés, sur les pentes donnant au nord la fontaine de Remène (Rosières). Ces pièces paraissent être de type moustérien.

Pléistocène supérieur. — Aurignacien. Solutréen

Il n'est pas certain que ces deux époques du début du quaternaire supérieur soient représentées dans le département. Le Dr Raymond signale, (Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, 1891-1892), la découverte, dans les grottes de l'Ardèche, d'une série de pièces de silex retouchées sur les deux bords et sur les deux faces « objets du

type solutréen ». Des ossements de rennes les accompagnaient. Ni le niveau exact, ni les stations ne sont plus précisément désignés.

Magdalénien

(Nom de la station type de la Madeleine, Dordogne.)

Un âpre climat sévissait sur notre province. Les névés du dernier glaciaire couvraient les sommets jusqu'à mille mètres. Plus bas, c'était la steppe où erraient les mammouths et les rennes. Les tribus de chasseurs s'abritaient dans les cavernes. Il semble que les longs repos imposés par les frimas aient alors permis à l'homme de développer, dans l'intimité de ses repaires, et son habileté manuelle et les finesses de sa pensée.

Du magdalénien en effet date un prodigieux développement de la sculpture et de la gravure. Les burins de silex entament l'os des outils et les gravent de figurations délicates. Les parois des grottes s'ornent de gravures, de sculptures et de peintures. Les ornements des grottes des Combarelles, de Pair non Pair, de Gargas dans la Dordogne et la Haute-Garonne sont trop connus pour que nous ayons à les décrire. Aussi bien le sud-ouest de la France semble-t-il avoir vu l'apogée de la civilisation quaternaire. Le magdalénien était inconnu des préhistoriens de notre région, il y a quelques années à peine. Ollier de Marichard ne l'avait pas rencontré. Il semble bien que les découvertes ultérieures n'aient rien donné de comparable aux merveilleuses œuvres des artistes de la vallée de la Vézère et de la Dordogne.

Toutes les stations magdaléniennes, connues avant nos recherches personnelles, étaient rassemblées dans la basse vallée de l'Ardèche. Les grottes de l'une et l'autre rive (la droite appartenant au département du Gard sur le cours inférieur) peuvent sans inconvénient être signalées dans cette étude. Ce sont :

1° *La grotte du Figuier* (L. Chiron, Raymond) qui aurait été habitée au moustérien, puis au magdalénien ; il y aurait même dans la plupart des points explorés, un mélange des deux industries. Les fouilles ont donné :

De très nombreux éclats (atelier de taille du silex), des nucléis, des percuteurs, des grattoirs et des pointes, des perçoirs et des burins, des pointes de flèches, des lames et couteaux, des hameçons en os, trois bois de renne, des bois de renne travaillés, des dents d'ours percées, un bâton de commandement non sculpté et de très nombreux galets plats et ronds.

La grotte Chabot (Chiron) qui fait face à la grotte du Figuier a donné des instruments de même forme et de même nature que la grotte précédente. Sous ses parois ont été remarquées des gravures au trait, que nous étudierons plus loin.

La grotte du Grand Louret (Chiron), dans la falaise néocomienne de Bidon ; sous une couche superficielle néolithique ont été découverts des instruments en bois de renne, des ossements d'ours ou d'hyène.

La grotte obscure (Chiron), à Saint-Remèze, cache des ossements d'ours, hyène, felis spelœa.

La grotte d'Aval (Raymond). Industrie composée de burins simples et doubles, lames retouchées, pointes à cran ou à encoches, type des Eyzies, grattoirs en jaspe bicolore *de la Vienne*[1]. Os de renne, pas d'instruments en os.

La grotte d'Oullins (Raymond), près des limites du département de l'Ardèche. Cette station typique du magdalénien de la vallée de l'Ardèche s'ouvre à 160 mètres au-dessus de la rivière. Orientée au N.-E., elle est profonde de 40 mètres, large de 27, haute de 4.

Son tiers antérieur a été occupé à l'époque néolithique.

Les deux tiers postérieurs à l'époque de la Madeleine.

Sous 0,15 cm. d'humus, la couche archéologique a donné

(1) La présence de silex étranger à notre sol donnerait à penser à des voies de commerce et d'échange de matériaux.

une grande quantité de pièces, plus de 1600, non compris les éclats, nucléi de petit volume, et percuteurs en cailloux roulés de la rivière. Les principales pièces sont des grattoirs, des burins, des pointes de flèche, des lames à tranchant rabattu, lames simples ou doubles à encoches. Les types de ces instruments sont les mêmes que ceux de Langerie basse, des Eyzies ; quelques instruments de type solutréen proviennent de la même couche. La grotte d'Oullins appartiendrait donc « à la fin de l'époque solutréenne, au commencement de l'époque magdalénienne, et surtout à cette dernière » (Raymond).

Aucun os gravé. La faune est représentée par le renne, le cerf élaphe, la chèvre, le cheval, le sanglier, le lapin, mélangés aux ossements et aux silex taillés. On a receuilli encore un fragment de prisme de cristal de roche non retouché. Des coquilles marines perforées (cypræa pyrum, glycimeris), des aiguilles en os, sans chas, des poinçons en os de cheval et de ruminant, un caillou roulé et un godet coloré par l'hématite.

Abri sous roche de Vernon[1]. Creusé dans la falaise de grès triasique qui domine la rivière de la Beaume. Ce bel abri est complété par un parapet de gros blocs. La fouille nous a donné une industrie de petits silex, lames, grattoirs, burins, tranchets, nucleus et éclats, sans débris d'ossements. Ces types paraissent se rapporter à la fin de la période paléolithique.

Parois gravées de la grotte Chabot.

C'est à M. Chiron que revient l'honneur d'avoir signalé en 1889 à la Société d'anthropologie de Lyon, les dessins au trait gravés sur les parois de la grotte Chabot ou grotte de Jean Louis. Ces dessins, assez confus, sont formés par un assemblage de lignes droites ou courbes. Leurs traits, peu profonds, aux bords mousses, sont bien différents des stries aigües et accentuées qui se présentent naturellement

(1) Article du docteur Jullien, dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, avril 1912, pp. 235-236.

à la surface des calcaires néocomiens. En divers endroits, les traits sont recouverts par la stalagmite.

De nombreux préhistoriens ont jugé sur place la valeur des observations de M. Chiron : ce sont notamment les membres de l'Académie de Vaucluse, le Dr Raymond, M. Lombard-Dumas, M. Capitan. Si l'authenticité des gravures paraît être incontestable, de même que leur haute antiquité, l'interprétation des sujets figurés reste cependant obscure.

M. Chiron a noté la figuration d'un arc tendu, d'oiseaux et de cinq ou six personnages enchevêtrés parmi lesquels le corps d'un homme, les bras pendant le long du corps et les jambes écartées.

M. Raymond relève le dessin d'une étoile à six rayons.

M. Lombard Dumas, le profil de plusieurs mammouths, et le train postérieur d'un équidé.

M. Capitan a discerné la figuration d'un mammouth et de trois petits animaux.

Ces figurations graphiques s'inspirent de sujets semblables à ceux qu'ont traité les artistes de la vallée de la Vezère. Mais entre l'exécution si confuse des gravures de la grotte Chabot et la facture si magistrale, des chefs d'œuvre de Combarelle ou de Font-Gaume, il y a « toute la différence qui fait distinguer l'ébauche tracée par l'écolier de fresques dues à un maître ». (1)

C. — L'homme quaternaire dans l'Ardèche

Seules, les trouvailles des pierres qu'il a taillées, des foyers de ses habitations, des vestiges de ses chasses et de

(1) J'ai soulevé en 1911, au Congrès de l'A.F.A.S. à Dijon, le problème de la superposition possible de graffites modernes à des dessins au trait préhistoriques. J'ai étudié en collaboration avec M. Marc Ollier de Marichard les nombreux graphismes qui couvrent les parois des salles profondes de la grotte de Caïre Crés (Vallon). A côté d'inscriptions et de symboles modernes qui, pour la plupart, marquent le passage de réfugiés, lors des guerres de religion, — on remarque des figures, — cerfs, bouquetins bondissants, dentelures, empreintes pédiformes, dessinés au charbon, dont le style et l'allure sont d'une interprétation difficile. L'attribution d'une époque, en pareil cas, demande la plus extrême prudence.

ses repas nous révèlent la présence de l'homme quaternaire sur le sol de notre province.

La forme des armes et des outils de pierre, la technique de leur taille, les variétés de leur utilisation, leur comparaison avec les types classiques connus, sont suffisants pour leur attribuer avec précision une époque et pour fixer la chronologie. De plus l'étude de la faune contemporaine de chaque âge, et la superposition des niveaux archéologiques en place donnent, quand elles sont possible et nette, une certitude majeure aux déterminations préhistoriques.

Nous ne connaissons aucun vestige de squelette humain pléistocène découvert dans l'Ardèche. Mais nous devons apparenter avec une quasi-certitude les races humaines quaternaires qui vécurent sur notre sol avec celles qui peuplèrent toute l'Europe occidentale. Les deux principaux types humains paléolithiques sont connus :

Le plus ancien, type *neanderthal*, est celui des hommes primitifs dont la race se perpétue jusqu'au pléistocène supérieur en gardant des caractères anthropologiques d'une remarquable fixité : crâne très allongé et surbaissé ; énorme visière surmontant les orbites, nez large et court, menton effacé, capacité crânienne faible, taille assez petite et musculature puissante.

De nombreux ossements appartenant à des sujets de type *neanderthaloïdes* ont été découverts, dans des couches archéologiques bien déterminées; le crâne de Denise, trouvé dans un département voisin du nôtre, la Haute-Loire, présente tous les caractères de cette race primitive. M. Boule a récemment reconnu la haute antiquité de ce crâne (1).

Le type de *Cro-Magnon* apparaît au pléistocène supérieur. Les hommes de l'époque de la Madeleine ou de Langèrie basse qui appartiennent à ce type, sont remarquables par l'élévation du front coexistant avec une dolichocéphalie

(1) Signalé par Aymard en 1844, le crâne, ainsi que des ossements humains, furent recueillis dans un sol volcanique. Le dépôt serait de l'époque du rhinocéros Merki et le crâne *prémoustérien* (M. Boule, *L'Age des derniers volcans en France*.

prononcée. Les arcades sourcilières sont modérément développées. Le nez saillant et étroit — le menton proéminent ; la taille s'élève, la musculature restant puissante et la capacité crânienne considérable.

Il est vraisemblable que des individus appartenant à cette race de Cromagnon peuvent être considérés comme les lointains ancêtres des habitants de l'Ardèche à l'époque néolithique, dont nous étudierons plus loin les caractères anthropologiques.

II. — Temps actuels. — Période néolithique

A. Considérations générales

L'époque pléistocène prend fin avec la dernière glaciation. Le rétablissement progressif du climat tempéré, qui règne encore de nos jours sur notre province, marque le début des temps actuels.

Une vaste forêt couvre notre sol ; chênes et hêtres, sapins et mélèzes étendent leur ample futaie. Ces robustes frondaisons, nées aux époques préhistoriques ombrageaient encore le territoire de la Gaule préromaine. Seule la dévastation moderne a pu les raser, et laisser au relief de notre terre, à nos gras et au plateau cévenol, leur aspect âpre, rocailleux et désolé, que ne connurent pas nos ancêtres.

La faune actuelle peuple les halliers, les cavernes et les cours d'eau. Le renne s'est éteint ou a suivi les glaciers en émigrant vers le pôle.

Les familles et les tribus humaines se multiplient. La vie sociale prend corps. Les groupes humains semblent de-

venir plus sédentaires. Leurs membres ne sont plus exclusivement chasseurs et pêcheurs : la domestication de certaines espèces animales entraîne la vie pastorale. Les premiers essais d'agriculture devaient bientôt être tentés. L'os et la pierre sont encore les seules matières que l'on sache apprêter et façonner, pour obtenir des instruments et des armes. Mais les besoins nouveaux font naître un outillage plus complexe. La technique du polissage des haches en roches dures est tout à fait particulière à cette époque, à qui elle a d'ailleurs donné son nom. Mais les instruments et les armes de silex taillés restent en usage. Le matériel domestique s'enrichit des premiers vases de terre cuite.

Les rites funéraires prennent un développement dont les mégalithes et les dolmens sont les témoins.

A ces multiples manifestations de la vie primitive l'on peut appliquer le terme de civilisation. Tout un ensemble de caractères marquent la différence entre cette véritable civilisation néolithique et les mœurs, les usages et les coutumes des hommes pléistocènes. Aussi de nombreux préhistoriens se refusent-ils à voir un lien quelconque entre l'époque néolithique et l'époque paléolithique. Certains défendent la théorie de l'hiatus.

Pour beaucoup une race d'envahisseurs, sans doute orientaux, aurait colonisé l'Europe occidentale au début des temps actuels, important des mœurs, une civilisation nouvelle, un outillage particulier : les haches polies, la céramique, les dolmens.

Les découvertes récentes semblent infirmer cette théorie. L'existence de la période dite Azilienne (du mas d'Azil) montre la continuité et les variations des industries quaternaires au début des temps actuels.

L'anthropologie, dont les chiffres sont si souvent invoqués à tort par les partisans de l'hypothèse adverse, démontre que, tout au moins dans l'Ardèche et dans les Cévennes, les individus au crâne allongé (dolichocéphales), autochtones sont infiniment plus nombreux que les sujets au crâne court (brachycéphales).

Sans doute dès le début et surtout au milieu et à la fin de l'époque néolithique, de nouveaux éléments ethniques s'infiltrèrent dans la population primitive. Ce fait ne prouve pas autre chose que l'extension des voies de pénétration, et probablement de commerce et d'échange, qui favorisait les relations entre peuplades de plus en plus éloignées et distinctes. Aucun argument scientifique sérieux ne permet d'attribuer aux derniers venus une mission civilisatrice.

Nous étudierons successivement :

b) Les habitations néolithiques.

c) L'industrie néolitique, la céramique.

d) Les monuments mégalithiques (dolmens) ; les rites funéraires.

e) L'anthropologie des néolithiques.

f) Les divisions de l'époque néolithique.

B. Habitations néolithiques

Ce sont les grottes et abris, les villages en plein air, les camps et enceintes, les souterrains-refuges.

I. — Les Grottes et Abris. — Une circonstance d'ordre géologique a dû avoir une influence remarquable sur le développement des peuplades néolithiques dans le Vivarais. Le cours moyen et inférieur des fleuves méridionaux creuse profondément les vallées entre les falaises jurassiques et crétacées ; les roches sont perforées par d'innombrables cavités dont les plus spacieuses constituent d'excellents abris naturels. En fait, les primitifs ont porté leur choix sur une infinité de grottes. Ils y ont établi leurs demeures temporaires ou permanentes. Refuges contre les attaques, cachettes sûres, proximité des cours d'eau navigables, les lieux de séjour des troglodytes offraient de nombreux avantages. L'inventaire des grottes à habitations néolithiques, dans les vallées de l'Ardèche, d'Ibie, de la Beaume, de la Ligne, du Chassezac, constituerait une énumération fastidieuse de presque toutes les cavités où l'homme peut pénétrer.

Nous devons nous borner à citer les stations hypogées régulièrement explorées ou signalées. M. Chiron donne le nom des grottes du cours inférieur ou moyen de l'Ardèche où il a trouvé des vestiges du séjour de l'homme néolithique. Ce sont les grottes du Ranc pointu, du Renard, du Lièvre, de Château-vieux, la grotte Guitard, la grotte Sombre, la grotte Castagnier, les nombreuses grottes du territoire de la commune de Saint-Marcel, la grotte du grand Louret, les abris de Malpas, de Combelongue, de Vessigné, du Colombier, de Dame Vierne, du Ranc des Banastes, du Ranc des Aiguilles, du Ranc d'Arc.

Ollier de Marichard a signalé, sur le cours moyen de l'Ardèche et de l'Ibie, la grotte de Louoï, du Deroc, de Chaumadou, de la Vache.

J'ai moi-même visité, sondé, fouillé ou signalé les grottes de la rive gauche et droite de Labeaume, du pont de Peyroche à Joyeuse, la Beaume Grêna sur la Ligne, sur le Chassezac, les grottes du Ranc d'Aven, la grotte des Bouchets, la baume Bastide, la baume obscure, la grotte des Barres, la Gleisasse, la grotte de Nègre, de la Padelle, etc.

Sur la rive ardéchoise du Rhône, Delubac et Lepic ont signalé la caverne des Enfants, le trou du Mouton, le trou du Renard (Châteaubourg et Soyons).

Les stations souterraines sont à peine plus rares dans l'intérieur du territoire, où les plateaux des gras, les calcaires ruiniformes de Païolive offrent de très nombreux abris. J. de Malbosc, dans son mémoire, cite une dizaine de grottes où il remarqua sur le sol des traces d'habitation.

Les grottes néolithiques s'ouvrent en général par une entrée, exposée au soleil levant ou au sud, exceptionnellement au nord. Beaucoup sont précédées par une terrasse également abritée. Elles sont largement au-dessus du niveau des hautes crues. Bien éclairées dans leur partie antérieure (1), elles

(1) Il arrive cependant de rencontrer des traces d'habitation prolongée dans les cavernes complètement et constamment obscures. Ce sont là des refuges en cas d'alerte. La salle II de la grotte du Bouchet (Dr J. Jullien et H. Muller, *Fouille de la grotte du Bouchet, Beaulieu (Ardèche)*, dans *Comptes rendus de l'A. F. S. A.*, (1904) aurait rempli l'office de citerne, où l'on recueillait l'eau suintant des parois.

sont généralement sèches. Leurs dimensions permettent l'habitation collective.

Il serait trop long d'exposer ici le détail de toutes les fouilles [1].

Nous pouvons cependant décrire les caractères d'ensemble de l'aménagement domestique.

L'entrée plus ou moins spacieuse est quelquefois rétrécie par de gros blocs de rochers (grotte de la Padelle). Non loin, contre une paroi, l'emplacement du foyer se révèle par une accumulation de cendres et de charbons. Des parcelles végétales incomplètement consumées y sont parfois reconnaissables.

Le feu était souvent entouré de gros galets ; sous le foyer s'étend quelquefois une couche de cailloux plats, qui l'isole de l'argile du sous-sol.

Dans le foyer lui même et dans la couche archéologique qui représente le sol ancien, les vestiges du mobilier, instruments de silex taillés, haches polies, meules et broyeurs, os travaillés, bijoux et parures. La poterie plus ou moins brisée se rencontre toujours en grande abondance ; des fouilles heureuses permettent de recueillir parfois des pièces de poteries intactes ou dont les fragments se prêtent à la reconstitution.

De nombreux ossements intentionnellement fracturés représentent les débris des repas et les déchets de cuisine.

En somme, une fouille bien conduite et judicieusement interprétée permet de surprendre sur place tous les détails de la vie domestique, cependant interrompue depuis bien des millénaires.

II. — Les stations en plein air. — Cabanes et villages. — Les néolithiques n'ont pas été exclusivement un peuple de troglodytes. Les grottes ont été pour eux des abris sûrs contre les rigueurs du climat, et aussi contre les attaques

(1) La profondeur d'une fouille est naturellement variable avec l'épaisseur des couches archéologiques. Certains niveaux néolithiques sont à la surface du sol. Par contre, à la Padelle, nous avons rencontré 3 m. 80 de niveaux superposés, le plus profond et le moyen étant néolithiques.

des fauves et des hommes. Mais, remontant les cours d'eau, chassant sur les plateaux, probablement aussi, gardiens de troupeaux, ils ont établi à la surface du sol de nombreuses stations. Aucun vestige de construction ne révèle l'emplacement de ces stations, groupes de cabanes ou villages. Seuls les tessons de poteries, les silex taillés, les meules ou molettes de grès rassemblés à la surface du sol ou à des profondeurs diverses marquent le lieu d'une habitation prolongée. Les cabanes de pierres sèches, de forme ronde ou carrée, sont postérieures, croyons-nous, à l'époque que nous étudions.

Nous avons été le premier à décrire, dans le Bas-Vivarais, ces stations en plein air, qui, lorsqu'elles auront attiré l'attention seront certainement retrouvées sur de nombreux points de territoire.

L'exploration du terroir compris entre les vallées moyennes de l'Ardèche, de Labeaume et du Chassezac nous a permis de repérer quatorze stations, sur les territoires ou lieux-dits de :

Balazuc.
Le Combau (Chauzon).
Chauzon.
Le Prat.
Grénas.
Ruoms.
La Beaume Faveyrolle.
Remène.
Maisonneuve.
Ranc d'Aven.
Barrot.
Beaulieu.
Fontgrase I.
Fontgrase II.

Les débris d'industrie, abondamment répandus à la surface du sol, dénotent une occupation prolongée. Ce sont des fragments de poterie, des silex ouvrés (grattoirs, lames, pointes, éclats surtout qui révèlent le fonctionnement d'ate-

liers de taille), des haches polies. Le faciès général de cette industrie ne la différencie nullement de l'industrie des grottes[1]. Les silex sont plus abondants en surface que dans les stations souterraines et particulièrement sur le sol des villages riverains des grands cours d'eau.

Nous savons que la précieuse roche manque dans notre terrain des cantons de Joyeuse et de Largentière; par contre, les cours inférieurs d'Ibie et de l'Ardèche traversent la craie à rognons de silex. Les fleuves étaient utilisés comme voies de transport du silex, et mainte station marque sans doute l'étape d'atterrissage des barques ou des radeaux qui remontaient leur cours : Ruoms, Chauzon, Labeaume, le ranc d'Aven, établies sur les rives de l'Ardèche, de la Beaume ou du Chassezac, sont ainsi des ports primitifs.

Sur les plateaux, Maisonneuve, Fontgrase (Lablachère), les villages sont des stations de chasse ou les cabanes des gardiens du bétail. Mais ce n'est pas le hasard seul qui a présidé à l'établissement de ces antiques agglomérations. Le voisinage de l'eau, de ces sources permanentes qui ruissellent au fond de certains avens, la pente ensoleillée d'un ravin, l'abri d'une crête ou d'un éperon rocheux, la proximité d'une carrière d'argile, ont toujours attiré l'homme préhistorique et en quelque sorte imposé le choix de son séjour.

Camps et enceintes. — Souterrains refuges. — Plus rarement, poussés par les circonstances et dans un but évident de défense contre les tribus hostiles ou les fauves, les néolithiques ont su établir leurs villages non pas seulement dans les refuges naturels, mais sur de véritables positions qu'ils ont fortifiées et ceintes d'un rempart. Ces camps néolithiques sont bien connus en France depuis la vaste enquête, entreprise par la société préhistorique fran-

(1) Ce sont les mêmes populations qui ont été alternativement suivant les saisons et les circonstances troglodytes ou habitantes des villages terrestres. Cependant, nous le verrons (divisions du néolithique), c'est surtout au néolithique inférieur et moyen qu'ont été habitées les stations en plein air. Elles furent abandonnées à la fin du néolithique et dès le début de l'âge du bronze.

çaise. Certains archéologues du sud-est ont dénié aux néolithiques l'art de construire des enceintes défensives. Nous avons dans l'Ardèche deux exemples non éloignés, à Beaulieu (Pleou) et à Chandolas (Ranc d'Aven), de mamelons portant des traces d'énormes murs, circonscrivant un espace circulaire d'environ cent mètres de diamètre; le sol intérieur révèle l'existence d'un établissement purement néolithique, sans mélange industriel (1). D'ailleurs, ces enceintes sont bien différentes des fortifications postérieures connues (gallo-romaines à la dent de Rez, à l'Echelette, à St-Maurice près Beaulieu), non seulement par l'industrie du sous-sol, mais aussi par l'aspect vraiment rude et *mégalithique* du mur néolithique, particulièrement à Pleou. D'autres oppida, tels que ceux du Chirat blanc, entre St-Symphorien-de-Mahun et Vocance, et de la Roche des Arnauds, n'ont pas été étudiées. Il est impossible de préciser l'époque ou les époques successives de leur occupation.

L'on connaît, dans d'autres parties de la France, et notamment en Vendée, de véritables grottes artificielles, creusées de mains d'hommes : ce sont les souterrains refuges. Certains de ces abris remontent à l'époque néolithique. L'on a signalé dans l'Ardèche, à Boulière, le souterrain de Samoyas (M. A. de Montgolfier); aucun détail ne permet de préciser l'âge de cette station, dont il nous suffit de signaler l'existence.

C. Industrie néolithique

L'on peut répartir en trois séries les objets néolithiques découverts dans l'Ardèche:

1° Les armes.

2° Les outils, instruments ou appareils d'usage domestique.

(1) Dr J. Jullien et H. Muller, *Fouille d'un fond de cabane à Pleux (Beaulieu)*, dans *l'A. F. A. S.*, 1907. Mobilier composé de céramique, silex (pointes de flèches, grattoirs) meules, percuteurs, hache polie, erminette de roche dure.

3° Les objets faisant partie du vêtement ou servant à la parure.

La céramique sera le sujet d'une étude particulière.

La dispersion d'un nombre incommensurable de pièces de provenance ardéchoise dans de très nombreux musées ou collections particulières, rend illusoire tout souci de précision. Il est cependant possible d'ébaucher une description générale des types industriels, quant à la forme, la matière, l'utilisation et bien rarement au lieu de leur découverte. Un tel inventaire, quoiqu'incomplet, peut cependant satisfaire et l'archéologue, désireux de comparer les séries ardéchoises aux séries étrangères, et le poète que tenterait l'esquisse sans trop d'anachronisme, d'un guerrier ou d'une matrone néolithique.

Armes. — Ce sont des haches, des poignards, des pointes de flèche, des pointes de lance ou de javelot, des cassetête (?), des pierres de fronde ou de jet (?).[1]

Les haches, dont le polissage obtenu par piquage d'abord, frottement ensuite, a donné son nom à l'ensemble de l'industrie de la pierre polie ont été découvertes en très grand nombre dans l'Ardèche. La seule collection Ollier de Marichard en renferme plus de soixante. Celle de M. Vallentin du Cheylard, à Montélimar, cinquante environ. Les haches ardéchoises sont en général de dimensions médiocres. La plus grande (de la collection O. de M.) mesure 0.12 de longueur, la plus petite 0,03 cm. 1/2. La plupart des types sont compris entre ces deux dimensions extrêmes. Les profils quadrangulaires paraissent plus fréquents que les triangulaires. Les roches employées sont les granites, la serpentine, la fibrolithe, la diorite, le basalte, la jadeite, le silex rouge, le micaschiste. Les haches se rencontrent dans les grottes, les stations en plein air, les dolmens ; la grotte de Louoï en renfermait une dizaine (O. de M.) ; les formes votives, extrêmement petites, font partie du mobilier funéraire des dolmens.

Les haches, instruments tranchants et contondants, étaient

(1) Le point d'interrogation signifie le doute dans la désignation d'un objet.

la plupart du temps *emmanchées*. Certains manches nous ont été conservés : au Louoï, andouiller de cerf, à l'Aven du Ronze, corne du cerf (Raymond), à la grotte du Ranc d'Aven, même matière (Carrière), grotte de la Vache, corne du bouquetin (O. de M.).

Les poignards, longues lames tranchantes et piquantes de silex taillé ont été trouvés dans les grottes (Louoï, Deroc, Chaumadoou, etc.) et les dolmens de Figeailles (Salavas), Lecharnier, Ranc d'Aven, etc. Une merveilleuse technique de taille permit d'obtenir des instruments de 0,12 et 0,15, 0,20, 0,23, 0,25 centimètres de longueur ; une partie de la lame présente parfois des retouches latérales, qui abattant le fil, permettaient la préhension sans emmanchement. La collection O. de M. comprend une belle série de poignards de silex blanc.

L'on peut également comprendre, au nombre des poignards, de longs instruments piquants et coupants, *en os*, de l'aven du Ronze (Raymond).

Pointes de flèche, pointes de lances ou de javelot. — Leurs dimensions sont $\frac{8\frac{1}{2}}{3}$ $\frac{3}{\frac{1}{2}}$ de $\frac{8\frac{1}{2}}{3}$ à $\frac{3}{\frac{1}{2}}$ centimètres, en longueur et en largeur. Elles sont très généralement en silex, plus rarement en quartzite, quartz hyalin ou roches dures. Leurs formes : losange, feuilles de laurier, triangle à pédoncule, triangle sans pédoncule, triangle à barbelures latérales. Elles ont été rencontrées dans les grottes, les stations en plein air, les dolmens, les tombelles, l'atelier de taille de l'aven du Ronze.

Casse-têtes. — L'on a nommé ainsi des masses de pierre, (quartz poli, aven du Ronze, Raymond) ayant manifestement travaillé à la percussion, et certainement difficiles à différencier des percuteurs.

Pierres de fronde ou de jet. — De petits galets ronds rencontrés dans les divers gisements ont été compris sous ces dénominations, sans que la preuve soit faite de leur usage précis.

Outils, instruments, appareils divers. — La forme, la technique de taille, les traces d'utilisation des instruments, permettent de se faire une idée au moins approximative de leur emploi.

Instruments de silex à deux tranchants : lames, couteaux; en os (côtes de cerf, bœuf, Louoï).

Instruments de silex à un tranchant, large et retouché : grattoirs, racloirs.

Instruments piquants de silex : pointes.

Instruments piquants en os : poinçons, perçoirs, canons de métatarsiens de cheval, (souvent aussi en cubitus de ruminants).

Instruments piquants en os, aiguilles, avec ou sans chas (aven du Ronze).

Une aiguille en os encore emmanchée dans un tibia de cerf, a été découverte au Louoï. C'est probablement un retouchoir à silex (O. de M.).

Instruments percutants : nombreux galets portant des traces de percussion; ce sont des roches dures et lourdes, qui peuvent être employées à la main.

Un marteau en andouiller de cerf provient de Louoï.

Instruments en os mousses et polis, travaillant au frottement : lissoirs, polissoirs probablement destinés à l'industrie des peaux ou de la céramique.

Pièces de roches siliceuses tendres, portant des stries de polissage : meules à polir et à aiguiser.

Appareils de pêche : hameçon (Chiron), os long à deux pointes et à perforation centrale.

Appareils servant au tissage : navette, fragments de corne de cerf polie, percée d'un chas (grotte de la Vache, O. de M.)

Fusaïoles : globules lenticulaires de terre cuite à trou central. Ces pièces ont parfois été nommées pesons de filet. Ce mode d'utilisation est possible ; mais il semble que les pesons devraient se rencontrer en très grand nombre, alors qu'on s'explique la rareté relative des fuscioles (1)

(1) Une fusciole de la grotte du Chastagner (Chiron) présente deux orifices, l'un central, l'autre périphérique.

Appareils destinés à broyer les graines comestibles, ou certaines roches :

Meules, molettes, broyeurs. Très fréquentes dans les grottes, les stations en plein air, les dolmens. L'appareil complet se compose : 1° de la meule fixe, gros galet de grès présentant une face plane (face triturante) ou excavée en cupule ovalaire (meule de la station de Chauzon (Dr Jullien), meule de Louoï (O. de M.) ; 2° une meule ou molette à main, qui ne diffère de la pièce fixe que par ses dimensions qui permettent la manœuvre du broyage en opposant les faces lisses des deux meules et en leur imprimant le triple mouvement de pression, de va et vient et de rotation.

Instrument destiné à repiquer les meules. Nous attribuons cet emploi à une sorte de ciseau de roche dure, ayant une extrémité aigüe opposée à une face portant des traces de percussion, découvert au voisinage d'une meule (Berges du Chassezac, Grospierres, Dr Jullien) (1).

Instruments polis, travaillant au choc et à la pression. Les instruments polis, tels que les haches, ont dû avoir un emploi très général : armes aussi bien qu'outils de bûcherons. Parfois, la disposition des deux faces larges, l'une plane l'autre bombée, autorise à penser à l'emmanchure en erminette de certaines haches. D'autres pièces polies ont manifestement été utilisées sans manche, soit comme ciseaux, soit comme tranchets.

Ateliers de taille de silex. L'accumulation sur le sol de certaines stations de très nombreux éclats, de rognons et de nucléi de silex, de pièces ébauchées ou cassées, révèle la présence de véritables ateliers où se pratiquait la taille. Le Dr Raymond a exploré le très intéressant atelier de l'aven du Ronze (Orgnac) et en a rapporté un grand nombre de pièces remarquables. La station en plein air qui domine l'Ardèche, au Combeau (Chauzon, Dr Jullien), semble pour la raison donnée plus haut, avoir également été le siège d'une taillerie. On aurait découvert autrefois dans le canion du

(1) *Bulletin de la S. P. F.*, 1912.

Chassezac, à Casteljau, une grotte-atelier. Nous avons vainement recherché cette station. Il nous semble que les points d'affleurement de la craie à rognons de silex, au Charnier (Lagorce) silex rose ou gris, à Rochemaure, silex jaune ou rouge, ont été également choisis comme emplacement par les ouvriers néolithiques, qui débitaient sur place les pièces destinées à une véritable exportation.

Les déchets de taille, qui se rencontrent fréquemment, en dehors des ateliers, dans les stations habitées, nous conduisent à mentionner les nombreux débris d'os d'animaux, cassés, fragmentés, souvent brûlés, portant quelquefois des traces de choc, d'incision ou de décarnisation. Ce sont des débris de repas ou de cuisine.

L'étude de ces débris permet non seulement des aperçus gastronomiques, par exemple sur la fragmentation des os à moëlle, mais aussi la nomenclature des espèces animales qui constituaient la proie des chasseurs, et aussi très probablement pour certaines d'entre elles, le troupeau des bergers.

L'on a rencontré dans les stations ardéchoises.

Espèces sauvages :

Cerf.
Sanglier.
Chevreuil.
Renard.
Lièvre.
Castor.
Rongeurs.
Bouquetins.
Oiseaux.

Espèces probablement domestiques :

Bœuf, vache, veau.
Porc.
Cheval.
Chèvre.
Lapin.
Chien.

L'étude des cendres des foyers (gr. de la Padelle, Jullien), a révélé la nature des bois de combustion (chêne, hêtre, sapin). De nombreux *glands grillés* (gr. de la Padelle, enceinte de Pleux) peuvent être les restes d'un « brouet » néolithique.

Objets faisant partie du vêtement ou servant à la parure. — Cette série d'objets, qui peut prêter à des considérations sur la mode, ou moins étroitement sur l'esthétique néolithique, se rencontre particulièrement dans les dolmens. Il en sera reparlé à propos du mobilier funéraire.

Nous énumèrerons :

Les boutons en os.

Les perles de collier, perforées en calcite, pierre ollaire, *stéatite, jadéite, os, callaïs, ambre, plomb, cristal de roche.*

Les pendeloques à ailettes, semblables à celles du midi de la France, dont la forme particulière semble s'inspirer d'un motif phallique.

Les pendeloques en os, dents percées d'ours, de loup, de chien, de sanglier.

Les plaquettes de calcaire ou de schiste perforées.

Les anneaux, os, chloromélanite, bois dur (Lussas).

Les coquillages marins des espèces suivantes :

Pecten.
Cardium.
Erato (O. de M.).
Lithorina Obtusa.
Clavatula Sacerdos (Germain).

La valeur, la préciosité, si l'on peut dire, de ces bijoux dépendait de qualités diverses. Le prix symbolique d'une amulette est aujourd'hui d'une appréciation difficile. Il n'en est pas de même de la *rareté* de certaines matières premières : *l'ambre*, provenant par les voies commerciales de la *mer du Nord ;* la *callaïs*, roche analogue à la turquoise, dont les gisements, probablement armoricains, pyrénéens ou provençaux nous sont encore inconnus ; le plomb, les *coquillages marins*, parvenus par les routes de l'Océan ou de la Méditerranée. Nous pouvons estimer aussi l'énorme travail qu'a demandé

la perforation suivant son axe d'un cristal de roche de 25 m/m. de longueur (Dolmen de Ranc d'Aven, Jullien),

C. Céramique néolithique

Complètement ignoré de nos paléolithiques, l'art de choisir la glaise, de l'apprêter, de la modeler et de la cuire pour obtenir des récipients adaptés aux usages domestiques, cet art céramique s'est intensément développé à l'époque néolithique. Nous avons insisté ailleurs (1) sur la très remarquable abondance des débris de poterie dans les fonds néolithiques ardéchois. Nous prétendons que d'une part le développement de la civilisation chez les peuplades aux habitudes sédentaires, d'autre part, la fréquence des gisements, d'argile plastique dans le sol du Bas-Vivarais ont contribué à favoriser le développement de l'industrie des potiers primitifs.

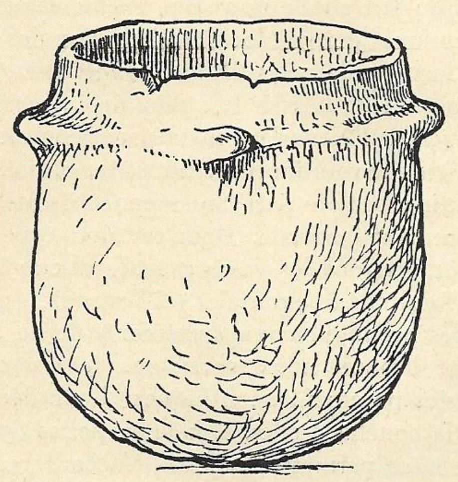
Cuisson à l'air libre(2), modelage à la main sans tour, vases épais et de grosses dimensions, argile mêlée de gros éléments de spath, calcaire comme dégraissant, formes dérivées du cylindre à fond hémisphérique ou plat, anses en mamelons ou en oreilles, ornementation le plus souvent géométrique ou formée par des empreintes digitales, tels sont les caractères fondamentaux de notre céramique primitive, qu'elle provienne des grottes, des stations en plein air, ou des dolmens.

Cette céramique est purement locale. L'argile souvent extraite du sous-sol de la grotte même, façonnée et cuite sur place, fournissait une poterie domestique, pour ainsi dire familiale. Chaque station possède ainsi sa céramique propre, mais dénotant par quelques détails acces-

(1) Docteur Jullien, *La céramique de quelques stations préhistoriques du Bas-Vivarais*, Privas, 1907, in-8°, 14 pp.

(2) Le degré de cuisson n'atteignait que par coup de feu la température suffisante pour peroxyder (au rouge) les sels de fer contenus dans l'argile. D'où la colororation gris, jaunâtre et brun sombre de ces poteries.

soires de fabrication les préférences de chaque famille ou de chaque clan, avec son allure générale commune avec les céramiques contemporaines. D'ailleurs certaines pièces, gros vases de 40 à 60 centimètres de hauteur, étaient difficilement transportables. Leur décor, fait de gros sillons parallèles, semble indiquer la coutume de les entourer de manchons de paille, et la fréquence des trous de racommodage est un témoin de la fragilité des vases et du soin dont ils étaient l'objet (Fig. 3).



(Fig. 3). Gros vase néolithique de la Grotte des Bouchets (coll. J. Jullien). 1/5 grandeur naturelle environ.

Cette poterie, qui forme le fond le plus riche du mobilier des grottes, des stations en plein air et des dolmens, ne constitue pas à elle seule, tant s'en faut, tout le « ménage céramique » néolithique. A cette céramique locale, s'ajoute bientôt l'usage des pièces plus fines — bien calibrées, noires ou brunes, de dimensions plus restreintes, lustrées à l'extérieur ; la forme cylindrique ou hémisphérique des poteries primitives fait place à des galbes plus élégants, plus compliqués et plus pratiques. Le col se rétrécit, la panse prend la forme de bombe, de carène, ou de calice. Les anses sont perforées soit horizontalement, soit verticalement, et la mul-

tiplicité des orifices verticaux parallèles donne l'anse « dite en flute de Pan » [1], retrouvée dans les grottes du Gard et au camp de Chassey. La décoration en relief (pastilles) ou formée de combinaisons de lignes droites (damiers) ou de lignes courbes, dénote un souci esthétique accompagnant une plus grande habileté professionnelle.

Cette dualité de la céramique néolithique ne se rencontre pas dans les niveaux les plus inférieurs. Les fonds des Bouchets et de la Padelle nous ont exclusivement livré la grosse céramique de type local. L'addition des types plus évolués est la règle dans les niveaux supérieurs, non seulement des stations de l'Ardèche, mais de la généralité des stations françaises. Nous la considérons comme la résultante logique de l'évolution de l'industrie, et notamment de la spécialisation des ouvriers, intervenant à côté de la main d'œuvre purement familiale. Pour certains types les plus perfectionnés, tels que les vases carénés et caliciformes, les anses à perforations horizontales, si l'on doit, en dehors de l'Ardèche, les prendre comme spécimens de la céramique de l'âge du bronze, nous persistons à les comprendre dans les séries purement néolithiques. Leur découverte en place dans la couche à silex et haches polies (grotte de la Padelle) ne nous permet même pas d'accorder à ces vases l'épithète de types de transition ou d'*énéolithiques*. Nous nous expliquerons ultérieurement d'ailleurs sur la valeur que nous attachons à ce terme.

Mentionnons enfin la gravure au trait (grafitti) d'un quadrupède (chien) provenant d'un tesson néolithique du Deroc, et décrit par M. Ollier de Marichard [2].

D. Coutumes funéraires. — Dolmens. — Mégalithes

A mesure que se sont présentés à nous les signes de l'activité humaine à l'époque néolithique, nous avons pu en-

(1) Voir sur cette anse les travaux de A. Guebhard (*Bulletin de la S. P. F.*, 1910).
(2) O. de M.

trer dans le détail des usages, des coutumes, de l'industrie et des mœurs. Ces manifestations individuelles et sociales vont des plus simples aux plus complexes. La chasse, la pêche, les multiples soins du ménage, la taille des armes, l'apprêt des vêtements et des parures, l'industrie céramique, d'une part, de l'autre la domestication de certaines espèces animales et les soins pastoraux, probablement l'agriculture, l'architecture des oppida, enfin la fréquentation des voies commerciales révélée par la présence dans nos stations de l'ambre du nord et des coquilles marines, cet ensemble d'activités ne peut-il porter le nom de civilisation?

L'étude des coutumes rituelles et très probablement religieuses qui entourent le culte des morts, nous permettra de juger plus exactement encore le développement social de nos ancêtres préhistoriques.

Les dolmens. — Près de quatre cents dolmens, encore debout sur le sol de l'Ardèche, sont les témoins des coutumes funéraires néolithiques dans notre région.

Il y a fort longtemps que la singularité de ces monuments avait attiré l'attention des curieux et des archéologues ; la connaissance exacte de leur origine et de leur destination est beaucoup plus récente [1].

Le rite d'inhumation dans des chambres sépulcrales de type dolménique appartient en propre à l'époque néolithique, dans notre région et à la période de transition entre le néolithique et l'âge du bronze. Ce rite ne fut pas général ; il s'observe dans des centres particuliers : en Asie, dans l'Inde, la Syrie, le Caucase, en Afrique, au Soudan, en Tripolitaine,

(1) Un poète ardéchois du XVIe siècle, Bérenger de la Tour d'Aubenas, fait une allusion aux dolmens dans deux vers :

« Ni les tombeaux de la superbe gent
Qui fit à Jupiter la guerre.......»

de la dédicace de la Moscheide à Noël Albert (1558). La destination funéraire de mégalithes y est nettement exprimée. Delichère (manuscrit de 1810 cité par Mazon, *loc. cit.*) voit dans les dolmens, des huttes de guet. Le premier, J. de Malbosc, étudie scientifiquement les dolmens de la région de Joyeuse et des Vans (*Bulletin de la Société géologique de France*, 1838-1838) et donne un inventaire. Ses travaux furent suivis par ceux d'Ollier de Marichard, G. Carrière, Dr Raymond, etc., et les nôtres que nous aurons l'occasion de citer au cours de cette étude.

Algérie, Tunisie, au Maroc; en Europe, en Espagne, au Portugal, dans les Iles Britanniques, en Danemarck, en Belgique (rare), dans l'Allemagne du Nord, en Suède (sud-ouest) et en France. Les dolmens français sont répartis sur le territoire de soixante départements, formant deux groupes principaux : le groupe du littoral atlantique (groupe breton), le groupe de la France centrale et des Cévennes (groupe cévenol). L'Ardèche tient la seconde place des départements français, pour le nombre de ses dolmens 425, après l'Aveyron qui en compte 487 et avant le Finistère (groupe breton) avec 353 dolmens (1).

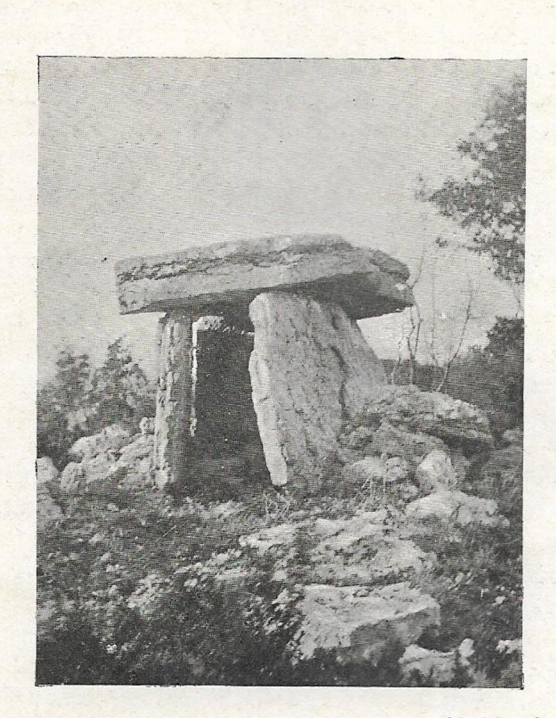
Inventaire des dolmens de l'Ardèche. — Le nombre de 425 dolmens donné pour l'Ardèche est celui de l'Inventaire officiel dressé vers 1880. Mazon le cite, et relève son inexactitude. Ollier de Marichard estime à 5 ou 600 le nombre des dolmens ardéchois. En réalité, un inventaire définitif, qui suppose un relevé topographique de l'emplacement du mégalithe sur le cadastre, son plan et sa coupe à l'échelle, un dessin ou mieux une photographie, cet inventaire n'a pas encore été dressé. L'emplacement des dolmens au milieu de bois, dans des sites peu accessibles, leur état de ruine, qui souvent empêche leur reconnaissance, augmentent sans doute les difficultés du travail. Nous l'avons cependant entrepris et présenté une liste (encore incomplète) de soixante dolmens du canton de Joyeuse (2). D'après la même méthode seientifique, notre collègue Giraux, a entrepris l'inventaire des dolmens des communes de Lussas et Lavilledieu (3). Nous pouvons donc espérer l'établissement assez prochain d'une documentation précise.

Caractères généraux et particuliers. — Les dolmens de l'Ardèche répondent au type schématique bien connu (Fig4). Une dalle supérieure horizontale, supportée par deux dalles verticales au moins, circonscrivant une chambre funéraire

(1) Déchelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique*, (T. I). 1910, art. dolmens

(2) *Inventaire des dolmens du canton de Joyeuse*, dans le recueil du *Congrès. de l'A. F. A. S.*, Toulouse, 1910.

(3) L. Giraux et Dr Jullien, *Congrès de l'A. E. F. S.*, Nîmes, 1912.



Cliché A. Vial.

DOLMEN DE BEAULIEU

QUARTIER DE DIVOL

quadrangulaire ou trapézoïdale. Dans la plupart des cas une troisième dalle verticale ferme le fond de la chambre, les deux dalles latérales peuvent être remplacées par plusieurs dalles de moindre dimension, ou même par des pierrailles (Flandrin). Il arrive très fréquemment (17 fois sur 25, dolmens du canton de Joyeuse) (1) que le dolmen est érigé sur un tertre de pierrailles, qui le recouvrent même partiellement. Ce tertre peut-être limité à l'extérieur par un cercle de grosses pierres (Casteljau, Flandrin). Nous retrouvons là des types de dolmens sous et sur tumulus. On remarquerait à Saint-Remèze un dolmen double, la dalle qui constitue ordinairement le fond étant reportée à égale distance des extrémités des dalles latérales, et circonscrivant aussi deux chambres sépulcrales opposées par la base. La perforation probablement intentionnelle d'un regard dans une des dalles latérales, s'observe sur le dolmen du Ranc-d'Aven.

L'orientation des dolmens, que nous avons soigneusement repérée, n'obéit à aucune règle actuellement connue.

Les dalles et les matériaux du tumulus, lorsqu'ils existent, sont empruntés à la roche locale, dans l'immense majorité des cas au calcaire barrémien, qui se débite et se clive très naturellement en grandes tables qu'il suffisait de dresser. Nulle part, croyons-nous, en Ardèche ne s'observe le transport des matériaux à de grandes distances. Sur le sol gréseux (liasique), les rares dolmens de Vernon, Vinezac sont construits en grès local. Les terroirs dépourvus de roche d'accomodation facile (marnes, calcaires feuilletés ou compacts) sont également dépourvus de dolmens.

Par contre, au voisinage des dolmens nous avons fréquemment observé la présence de dalles en positions certainement intentionnelles, qui nous paraissent représenter des tentatives de redressement (Flandrin).

Entre les petits caissons de Casteljau ou d'Uzer et les gros dolmens des Divols, s'observent toutes les dimensions

(1) Dr Jullien, *loc. cit.*

intermédiaires. Nous ne pouvons que renvoyer à notre travail du Congrès de Toulouse et à nos mensurations de quatre-vingt-dix mégalithes. A titre d'indication, la dalle de recouvrement d'un gros dolmen de Beaulieu mesure 3 m. 80 de long sur 2 m. 60 de large et 0 m. 80 d'épaisseur moyenne. Ce beau bloc doit nous faire abandonner une opinion assez répandue et transcrite par Déchelette, [1] sur la modestie des dolmens du sud-est comparée aux dolmens bretons.

Groupement des dolmens ardéchois (Fig. 5.). — Les dolmens sont très inégalement répartis sur le territoire du département. Leur groupement, déjà reconnu par J. de Malbosc, Ollier de Marichard, est fixé par l'inventaire de 1880 et nos propres recherches. Nous distinguons trois groupes, dont le premier seul présente une réelle importance :

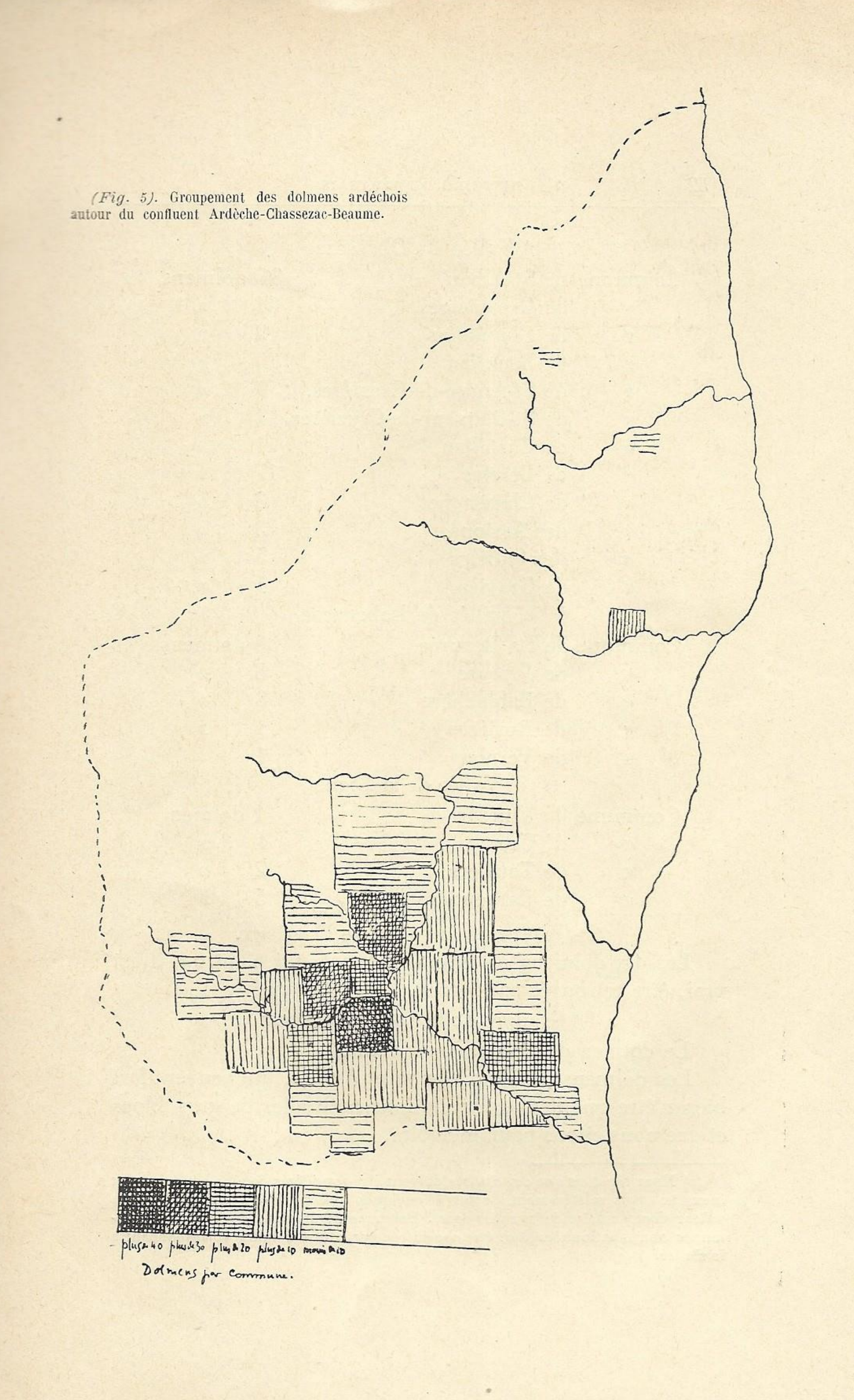
1° Groupe de la basse et moyenne vallée de l'Ardèche et de ses affluents (Chassezac, Beaume, Ligne).

a) Basse et moyenne vallée de l'Ardèche.

Commune	de St-Martin d'Ardèche.	2	dolmens
«	de St-Marcel	3	»
«	de St-Remèze	7	»
«	de Bessas	16	»
«	de Vallon	2	»
«	de Orgnac	15	»
«	de Ruoms	11	»
«	de Salavas	6	»
«	de Lagorce	19	»
«	de St-Maurice	3	»
«	de Vogüé	10	»
«	de Lanas	5	»
«	de Lussas	6	»
«	de Lavilledieu	2	»
«	de Darbres	1	»
«	de Bidon	24	»

(1) Déchelette, *loc. cit.*

(2) J. de Malbosc, *loc. cit.*



(Fig. 5). Groupement des dolmens ardéchois autour du confluent Ardèche-Chassezac-Beaume.

b) Vallée du Chassezac

Commune	de St-Alban	31	dolmens
«	de Grospierres	44	»
«	de Chandolas	2	»
«	de Beaulieu	20	»
«	de St-André-de-Cruzières.	9	»
«	de St-Sauveur-de-Cruzières.	4	»
«	de Casteljau	11	»
«	de Berrias	17	»
«	de Chassagnes	3	»
«	des Assions	3	»
«	des Sallèles	5	»
«	de Gravières	1	»

c) Vallée de Labeaume

Commune	de La Beaume	30	dolmens
«	de Joyeuse	8	»
«	de Lablachère	8	»
«	de Rosières	1	»
«	de Vernon	1	»

d) Vallée de la Ligne

Commune	de Vinezac	1	dolmen
«	d' Uzer	4	»
«	de Tauriers	2	»
«	de Largentière	5	» (1)

2° Groupe de la vallée de l'Eyrieux.

Les dix dolmens de Saint-Fortunat, qui n'ont pu, il est vrai, être retrouvés par Mazon.

3° Groupes de la vallée du Doux.

Le dolmen de Colombier-le-Jeune.

Les dolmens (douteux) de Saint-Agrève, qui peuvent fort bien n'être que des accumulations naturelles de gros blocs et que nous citons pour mémoire.

(1) Nous répétons que ces chiffres doivent être considérés comme assez souvent inexacts, mais relativement justes à quelques unités près. L'ensemble a une valeur documentaire de premier ordre. L'absence de dolmens sur certaines communes non mentionnées doit être considérée par contre comme correspondant à la réalité.

De l'examen de cette répartition il ressort que les dolmens du groupe le plus important sont essaimés sur les territoires avoisinant le grand cours d'eau du sud et ses affluents. Un véritable *centre dolménique* paraît exister aux alentours du grand confluent des trois rivières : Ardèche, Chassezac et la Beaume (communes de Grospierres, Saint-Alban, Auriolles, Labeaume). De ce centre, le nombre des dolmens par rapport à la superficie étudiée vient en décroissant—jusqu'à l'absence complète des mégalithes vers le nord, le nord-ouest, et l'est —alors que vers le sud-ouest et le midi, les dolmens se relient aux groupes du Gard (arrondissements d'Alais et d'Uzès). Il nous paraît simplement, d'une part, que le nombre des dolmens a été proportionnel à la *densité de la population*, qui s'est fixée de préférence près des grandes voies navigables, et dans les sites offrant à la fois des grottes, des abris, des points d'eau ; que, d'autre part, il existait à l'ouest et au nord un véritable obstacle géologique à la construction du dolmen, le grès du trias ou les micachistes des régions limitrophes ne pouvant fournir aux néolithiques les matériaux nécessaires. Si nous considérons en outre que les sols triasiques et archéens ne livrent passage qu'à des cours d'eau torrentiels à navigabilité très limitée, qu'ils ne présentent nulle part la belle argile à poterie si recherchée des populations, nous nous expliquerons facilement cette pénurie ; l'absence des dolmens, sur une grande partie de notre département, n'est qu'une conséquence de la répugnance des néolithiques à fonder ailleurs qu'en région calcaire le siège de leurs établissements (1).

Si nous voulons pénétrer plus avant dans l'étude encore très obscure des lois qui semblent présider à l'emplacement des dolmens, — l'examen des groupes des cantons de Joyeuse peut nous fournir quelques données, dont voici les conclusions, encore soumises à révision.

(1) *C. f. Villages néolithiques, groupement de la population.*
Stations en plein air. Fonds de cabanes néolithiques. C. R. du Congrès préhistorique, Nimes, 1911.

(2) Giraux, *loc. cit,,* dans les *comptes rendus* de l'*A. F. A. S.,* Nîmes, 1912.

1. Chaque dolmen, ou groupe de dolmens (quatre, six ou davantage) paraît correspondre à un centre d'habitation (grotte, station en plein air). L'on observera ainsi le rapprochement dans un rayon de quelques centaines de mètres de plusieurs mégalithes — constituant la nécropole d'un clan ou d'une tribu.

Exemple : dolmen de Rosières, à flanc de coteau du ravin de Remène, berge sud, la berge nord portant une station en plein air.

Dolmens du Ranc d'Aven (quatre). — Rive gauche de Chassezac, la rive droite, au point opposé portant une enceinte néolithique, etc.

2. Les dolmens ou groupes ne sont jamais établis sur les sommets, l'emplacement choisi est le flanc d'une éminence, la berge d'un ravin, le thalweg même (Bourbouillet, Flandrin, Ranc d'Aven, l'Engrenaïre).

3. M. Giraux a indiqué un *alignement à distance* dans la disposition des dolmens de Lussas. Tout au plus, avons nous relevé la fréquence des dolmens sur les seuils, les lieux de passage donnant un accès facile d'une vallée à une autre, qui pourrait faire penser à un jalonnement de pistes.

4. Les plaines mêmes ou les vallées des cours d'eau principaux, probablement marécageuses et n'offrant pas de matériaux, ne présentent pas de dolmens.

Nous avons précédemment noté que le groupe principal des dolmens ardéchois est en rapport direct avec les groupes de dolmens de l'arrondissement d'Uzès[1] — région de la basse Ardèche et région 2 de G. Carrière, — (Courry, Saint-André-de-Cruzières.)

Ces derniers, d'autre part, sont indéniablement en continuité avec les groupes d'Anduze, Mialet, Saint-Hippolyte du Fort, Campestre et Aumessas, — qui se relient aux groupes dolméniques de l'Hérault et de l'Aveyron. Les dolmens de la trouée de la Garonne ferment ces anneaux de la chaîne qui les met en rapport avec les dolmens du littoral atlantique

(1) Dr Raymond, *L'Arrondissement d'Uzès avant l'histoire*, p. 156 et suivantes.

et ceux des Pyrénées-Orientales avec les monuments d'au-delà des Pyrénées, au nord de l'Espagne.

Sur ce vaste ensemble de provinces, le territoire ardéchois semble bien occuper l'extrême limite où s'est arrêté à l'est la coutume dolménique[1] du centre et du sud-est de la France.

Quant à la conception d'un peuple bâtisseur de dolmens, qui venu des rivages africains, aurait colonisé l'Espagne et enfin la France pour cheminer ensuite vers la Grande Bretagne et les états du nord et de l'Europe centrale, rien n'autorise plus à la soutenir, malgré la vogue dont elle a joui auprès d'archéologues fameux. L'ensemble des coutumes funéraires dont le dolmen représente le monument semble bien né en Orient. Mais une communauté de culture, s'expliquant par des rapports de peuplades à peuplades, continuée pendant la durée des siècles, suffit à elle seule à nous faire comprendre l'extension du rite dolménique, sans que nous ayons à faire intervenir les pérégrinations d'un peuple unique, dont l'anthropologie, l'éthnographie préhistorique, démontrent l'inexistence.

Le contenu des dolmens. Squelettes néolithiques et mobilier funéraire. — La chambre sépulcrale du dolmen constitue très exactement un ossuaire. Les auteurs qui ont eu la bonne fortune d'inventorier le contenu de mégalithes ayant échappé à toute violation antérieure y ont rencontré des débris d'ossements en général mal conservés, et sans que jamais les rapports anatomiques entre les pièces du squelette ne permettent de penser à une inhumation. Il est presque certain que les dépouilles étaient soumises soit à un dessèchement, soit à une décarnisation préalable. Une seule fois, le Dr Raymond a trouvé dans un dolmen de Saint-Martin des traces à la fois d'inhumation simple et *d'incinération* d'un cadavre. Certains dolmens très rares n'ont paru contenir qu'un seul squelette, bien plus souvent le monument en abrite cinq ou six; dans ce cas les crânes sont alignés d'un côté, les os longs entassés de l'autre (G. Carrière). Ce dernier auteur a constaté l'introduction qu'il croit intentionnelle de métatarsiens dans la

(1) Carrière, *Les temps préhistoriques, à Nîmes et dans le Gard*, vol. de *l'A. F. A. S.*, 1912.

(2) On ne connaît pas de dolmens dans l'Isère, le Vaucluse et dans la Drôme. Le Rhône constitue une véritable frontière.

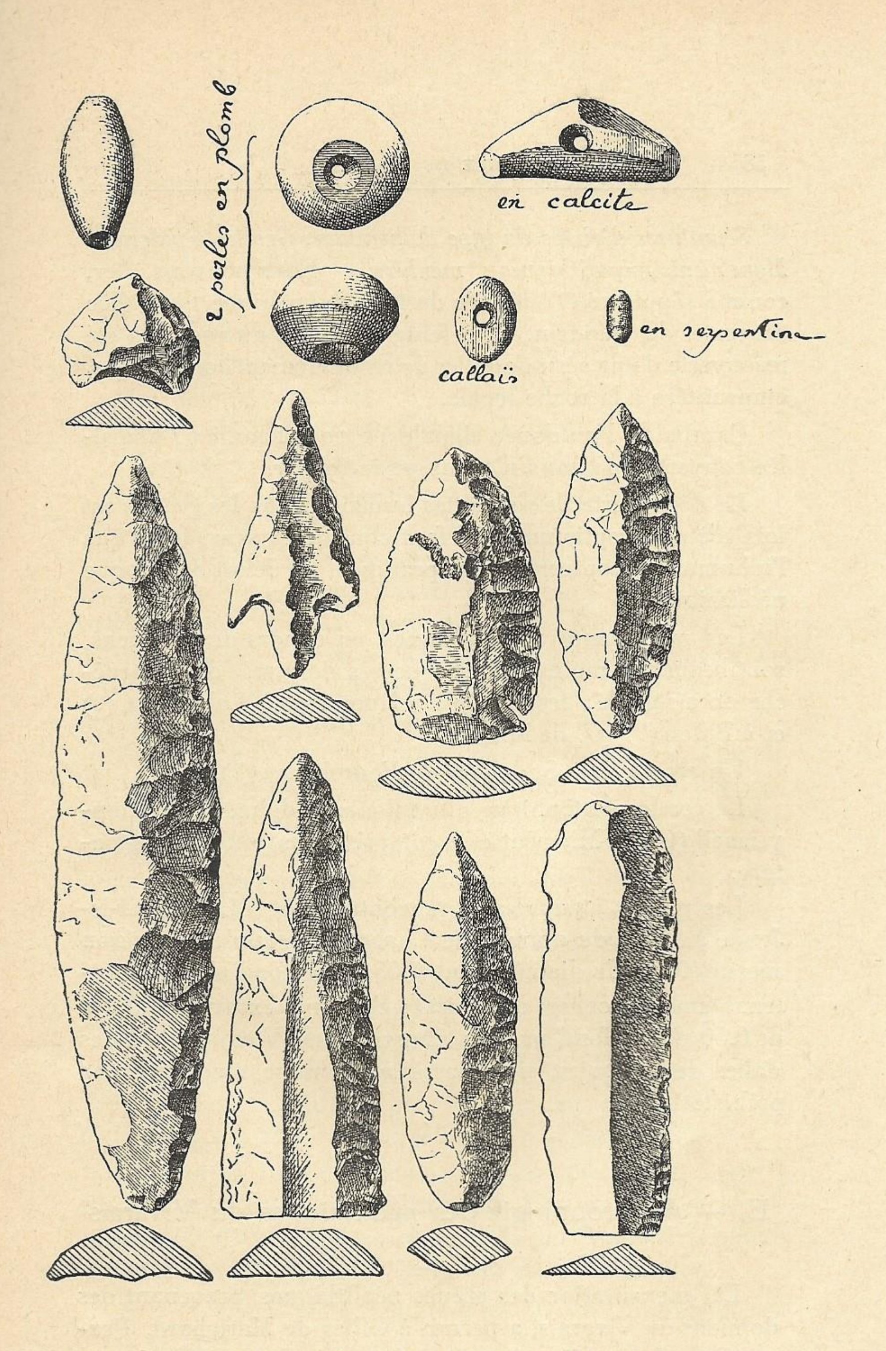
cavité cranienne. Des individus de tout âge et de tout sexe sont représentés dans les sépultures dolméniques.

Nous reviendrons dans la partie antropologique de ce travail sur les caractères anatomiques et ethniques qui ont été observés sur les squelettes des dolmens ardéchois, notamment par Ollier de Marichard, Pruner Bey, G. Carrière et sur certaines déformations dentaires observées par M. Siffre sur les dents recueillies dans un dolmen de Beaulieu qu'il a bien voulu étudier pour nous.

Mobilier funéraire (Fig. 6). — Le rite funéraire néolithique le demandait : la dépouille du défunt devait être accompagnée d'objets divers qui sont des armes, des instruments, des bijoux et des parures, des poteries.

Voici un inventaire, avec les lieux d'origine, des diverses pièces des mobiliers funéraires divers :

ARMES OU OBJETS DIVERS	BIJOUX	CÉRAMIQUES
O. de M. Hache (Malbosc). Lame (0.20, Charnier). Hache (Labeaume). Poinçon en os (id.). Plaque de schiste percée (id). Flèche (La Laoûzo). Lame (Labastide-de-Virac).	*O. de M.* (Plaine des Jayandes, Bidon). Coquilles marines. Pointe de flèches appointées des deux bouts. Coquillages, pecten, cardium, erato (Coste plane). Dents percées, id. Pierres percées, id. Perles (Orgnac, Labastide-de-Virac). Perles (Ramadiou, la Répa). Coquillages.	*O. de M.* Ornée.
Jullien. Hache (Notre-Dame). Hache (Lablachère). Flèche (Lablachère). Flèche (Uzer).	*Jullien.* Cristal (Chandolas). Perles (id.). Dents percées (id.). Perle à ailette.	*Carrière.* Poterie grossière mal cuite, de petite dimension.
Carrière. Aiguilles de bronze à tatouage (??) (Courry, Carrière O. de M.). Tête de lance. Perles de plomb. Calaïs. Ambre.	*Fuzet.* Lame (Chandolas). Anneau de cuivre (Jullien). Bouton en os (Carrière). Anneaux en os (Beaulieu). Perles de pierre ollaire et stalagmites (Carrière). Calaïs, coquilles. Lithorina obtusa, Clavatula sacerdos atlantiques et méditerranéennes (Germain, *Soc. Linn. de Lyon*, 1912).	
Meules ou broyeurs.	Bracelet de bois noir (dolmen de Lussas (O. de M.).	



Objets en pierre des mobiliers funéraires des dolmens
de SAINT-ALBAN-SOUS-SAMPZON (Ardèche)

(D'après G. Carrière). — Ce sont six perles de collier perforées en roches diverses, un grattoir, une pointe de flèche, un poignard, cinq lames de silex

Sépultures dérivées du type dolménique. Grottes sépulcrales Monuments mégalithiques : menhirs. — Nous pouvons citer, comme sépulture (?) dérivée du type dolménique, une allée couverte de Fandrin. Une fente naturelle du rocher a été recouverte d'une série de dalles de recouvrement horizontales, empruntées à la roche locale.

Cazalis de Fontdouce signale à Pleou (Beaulieu) une allée couverte que nous n'avons pu retrouver.

La découverte de squelettes humains dans les grottes est loin d'être exceptionnelle; il faut considérer sans doute que l'inhumation souterraine fut pratiquée au début de l'époque néolithique.

Les monuments mégalithiques, en dehors des dolmens, sont beaucoup moins connus que ces derniers; dans l'Ardèche on a signalé: des menhirs à Ruoms et à Labeaume (?) et à Bidon (?) (O. de M.)

Un cromlech à St-Andéol de Fourchades (?).

Le cercle péritaphique qui entoure le dolmen de Champvermeil (O. de M.) peut être compris dans cette nomenclature.

Les pierres à cupules se rencontreraient à Colombier-le-Jeune à 800m. du dolmen de Chabot. La cupule ou bassin mesure 0.40 de diamètre sur 0.05 de profondeur ; à Quintenas sur le rocher du Chirat; c'est une excavation ovale de 0.50 de profondeur. Les «bassins» de Vinezac sont des dalles de pressoirs, signalées à tort comme «monuments» préhistoriques.

E. — Anthropologie des néolithiques du Vivarais

La mensuration des crânes néolithiques, provenant des dolmens du Vivarais, a permis à Ollier de Marichard, Pruner-Bey, G. Carrière, le calcul des *indices* antropologiques, et de nous donner les chiffres suivants:

Dolmen de Labeaume,	Indice céphalique :	69.4
» de St-Alban-s/-Sampzon	»	75.1
» de Labastide-de-Virac	»	76.7
» d'Auriolles	»	81.2
» d'Auriolles	»	83.1
» plaine d'Aurelles	»	76.9
Femme de la grotte du Déroc (O. de M.)		
Moyenne des dolmens du Bas-Vivarais (Carrière)		76.9

L'indice de la dolichocéphalie (crâne plus long que large) allant jusqu'à (1) 77.77, nous voyons ainsi que notre population néolithique était en majeure partie composée de *dolichocéphales*. Cette simple constatation, d'une précision aussi mathématique que la méthode même de l'anthropologie métrique, suffit à détruire la légende si souvent répétée de l'invasion de notre région par un peuple brachycéphale, apportant la civilisation, l'industrie, les coutumes dites néolithiques. Dans l'Ardèche, comme dans le Gard et la Lozère, cet important groupe ethnique de néolithiques dolichocéphales semble s'apparenter aux paléolithiques de Cro Magnon, Chancelade, Baumes chaudes, l'Homme mort. Aux variations locales, s'ajoute dans la suite des temps l'atténuation de la dolichocéphalie, et à une période certainement avancée de l'ère néolithique, l'apparition de brachycéphales purs. Les simples rapports normaux de voisinage, de commerce, d'échange avec les groupes brachycéphales, qui de l'Europe centrale s'infiltraient jusque dans les vallées alpines, expliquent la pénétration réciproque des deux races. On ne peut légitimement réclamer au profit d'aucune d'entre elles le rôle de conquérante ou de civilisatrice.

Plus rares sont les documents qui nous serviraient à connaître la taille des néolithiques. Les os longs des dolmens, qui, d'après les tables dressées par Manouvrier, servent à ce calcul, sont en général brisés et incomplets.

Des mensurations pratiquées par O. de Marichard sur

(1) Poirier, *Instructions cranitologiques* in Traité *d'Ana'omie humaine*, T. I., ostéologie.

des fragments osseux incomplets ont donné : 2 femmes de Louoï ; maxillaires inférieurs (brachycéphales). — N° 1 (brachy.) hauteur du menton : 0.025 ; épaisseur : 0.13. — N° 2, distance des angles : 0.095 ; longueur br. horizont. : 0.87 ; longueur : 0.068 ; largeur : 0.030. Crâne de Chaumadou, hauteur du menton : 0.012. — N° 1 brachy.. — N° 2 dolicho.

Un sujet du dolmen de la Planèse a servi aux mensurations d'Ollier de Marichard ; il donne :

Fémur droit	484 m/m	taille moyenne sur le vivant : 1741 m/m
Tibia gauche	404	
Cubitus	280	

Un sujet d'un dolmen de la Bastide-de-Virac.

Tibia : 353 ; taille : 1564 m/m (cité par P. Raymond.)

Un squelette féminin adulte de la grotte sépulcrale d'Argèse (rive droite de l'Ardèche) a donné les chiffres suivants : (Raymond).

Fémur droit	390
Tibia gauche	321
Tibia droit	319
Humérus droit	278

Soit taille cadavérique moyenne 1507, ou taille sur le vivant, 1.487.

Les particularités squelettiques pouvant servir à déterminer certains caractères ethniques qui ont été notées sont la platycnémie du tibia (Dr Raymond, Dr Jullien, dolmen de Chapias), *la déviation en dedans de l'axe du col de l'astragale* (Dr Jullien), *l'inclinaison en arrière et en bas de l'apophyse épineuse des dernières vertèbres lombaires* (Dr Jullien).(1) Ces caractères se retrouvent avec constance sur les squelettes d'individus appartenant aux races dites primitives. Ils caractérisent sans doute un groupe ethnique, mais nous sommes loin de les considérer comme des entités immuables ; les variations morphologiques du squelette sont en effet sou-

(1) Pratiquée selon la méthode du Dr M. Baudoin *(Bulletin de la S. P. F. 1912)*.

mises à toutes les influences extérieures, milieu, efforts musculaires répétés, attitudes habituelles.

M. Siffre a signalé l'usure particulière des incisives découvertes dans un dolmen de Beaulieu : usure à la fois mécanique et chimique, faisant penser au *mâchonnement* prolongé de certaines matières.

F. — Période de transition entre le néolithique et l'âge du bronze. -- Divisions de l'époque néolithique

Il est impossible d'évaluer la durée absolue de l'époque néolithique. Ses limites, aussi bien la distale, fin du pléistocène, que la proximale, début de l'âge du bronze, sont imprécises. Seule l'épaisseur des dépôts superposés aux couches néolithiques permet une appréciation relative. En se plaçant dans les conditions topographiques sensiblement analogues, nous voyons les couches modernes, terre végétale ou pierrailles, recouvrir au maximum de 25 à 30 centimètres les dépôts gallo-romains des premiers siècles. Nous avons découvert des niveaux néolithiques sous des remblais, 0m.80, 1m., 2m. et 3m.80 (grotte de la Padelle) et sous des stalagmites épaisses de plusieurs centimètres. Ces observations sont suffisantes pour fixer la notion d'une durée relative très prolongée.

Théoriquement, le néolithique finit où commence l'âge du bronze ; la connaissance de la métallurgie et l'emploi des armes, des outils, des parures métalliques, de cuivre ou de bronze, doivent caractériser la dernière époque préhistorique. Mais en étudiant le passage de l'une à l'autre civilisation, nous devons abandonner notre tendance moderne, qui évalue tout ce que doit le monde actuel à la connaissance de la métallurgie, et considère à tort, comme fondamentale, la découverte dans un gisement préhistorique du moindre objet de métal. Il serait en effet complètement erroné de croire à une variation brusque ou nette des as-

pects de la civilisation néolithique, permettant de dater d'une manière certaine l'ouverture de l'ère du métal. A l'outillage, à la parure purement néolithiques, s'ajoutent des objets de cuivre et de bronze, probablement introduits par les voies lentes de l'échange et du commerce, objets d'"importation", si l'on peut dire, au même titre que les coquillages, l'ambre ou la callaïs.

Dans l'Ardèche en particulier, dans la région cévenole en général, le terme de *transition lente* est couramment employé pour caractériser l'époque qui comprend la fin du néolithique et le début du bronze. En fait, ce terme implique une idée de progression, tout au moins de variation, et disons le mot de recherche d'un but et de tâtonnement d'une industrie naissante, coïncidant avec l'abandon de coutumes et de procédés anciens.

Il suppose un point de départ et un but. Il ne répond en rien à la réalité des faits. Dans l'esprit même des auteurs qui donnent dans leur chronologie une place et un nom à cette période dite *transitoire*, le néolithique typique s'est continué *sans variations* en Vivarais, jusqu'à une époque où, dans des régions voisines, la civilisation du bronze était pleinement ouverte, et probablement très avancée. A un moment donné, nos néolithiques se sont procuré du cuivre. Mais ils l'ont considéré simplement comme une roche exotique et précieuse. La possession de bijoux nouveaux et de petits poignards n'a nullement influencé la marche générale de la civilisation. Le silex, les haches polies forment le fond du mobilier; les dolmens sont encore élevés. La céramique évolue normalement, développée par suite de l'habileté croissante des ouvriers et de l'accumulation des expériences acquises au cours des âges.

A cette période où l'on rencontre *parfois* dans un mobilier typique du néolithique, avancé mais pur, quelques anneaux de bronze ou de cuivre, des aiguilles à tatouage, rarement des poignards, certains archéologues ont proposé de donner le nom d'âge du cuivre, de Cebennienne (Chantre), de Durfortienne (Jeanjean) ou plus récemment *d'énéolithique*.

A notre avis, c'est par un véritable abus de langage que l'on appliquerait à notre néolithique supérieur, contemporain de l'âge du bronze étranger, une appellation propre à le faire considérer comme en dehors ou au delà du néolithique. Quelle analogie établir en effet entre notre dernière phase néolithique et les âges du cuivre, ou les énéolithiques d'Egypte, d'Italie, de Savoie même? Dans ces dernières régions, le mobilier fondamental est composé des haches plates de cuivre et des poignards ; le mobilier lithique disparaît. Ici, au contraire, nous devrions considérer comme énéolithique toute la belle époque de la pierre polie, même en l'absence de *tout fragment métallique*. Il suffit de parcourir les observations du Dr Raymond, par exemple, pour se convaincre de la rareté du métal et souvent de son absence des gisements énéolithiques du Gard. L'on cherche alors à recueillir ailleurs les caractères particuliers du soi disant énéolithique ; c'est ainsi que la céramique fine, brune noire, lustrée «annoncerait le bronze». Nous nous inscrivons en faux contre cette affirmation. La céramique très évoluée, dont il s'agit, caractérise au contraire la IIe et la IIIe période du néolithique; nous en avons trouvé la démonstration dans les trois couches, en place, superposées de la grotte de la Padelle.

Notre opinion est partagée par notre savant collègue et ami le Dr Guebhard; à propos de l'âge dit énéolithique des archéologues du Gard, Guebhard établit que « chaque dénomination d'âge nouveau doit correspondre à une modification fondamentale des mœurs locales. » De plus, « l'apparition locale du plus petit fragment de métal importé, amulette ou bijou, qui, perdu au milieu de tous les objets d'usage courant, n'a pu apporter aucune espèce de modification aux us et coutumes régnants, ni les empêcher de rester néolithiques et de continuer à se développer toujours néolithiquement. Tout ce que peut signifier la présence d'un tel objet c'est que, quelque part ailleurs, règnait en ce moment le plein âge du bronze. » (1)

(1) *Congrès des sociétés savantes de Provence*, IIe session, Arles, 1909.

Nous englobons ainsi dans la période néolithique le prétendu énéolithique, cébennien ou durfortien ; nous proposerons, en outre, les divisions suivantes, établies d'après l'étude des foyers superposés de la grotte de la Padelle.

1° *Néolithique ancien, inférieur.* — Grosse céramique à parois épaisses, types hémisphériques ou cylindriques, anses en oreilles ou boutons. Ornements rares, incisions linéaires ou pastillages grossiers.

Haches petites et plates.

Nombreux galets utilisés.

Inhumations dans les grottes (rares) et début d'inhumation dans les dolmens.

Cet étage correspondait à la couche inférieure de la station des Bouchets et de la Padelle et à l'occupation des stations en plein air.

2° *Néolithique moyen.* — Persistance de la grosse céramique.

Apparition de la Céramique fine et lustrée. Pièces de dimensions moyennes. Formes composées à col et fond plat.

Décor : pastilles, sillons, anses perforées verticalement et horizontalement.

Grandes haches, haches ciseaux.

Néolithique supérieur. — (Enéolithique des auteurs du Sud-Est.) En outre de l'industrie, armes, outils, parures purement néolithiques, céramique qui comprend :

a) formes grandes et épaisses, plus rares, mieux cuites, que les types anciens, englobe brune ou rouge.

b) apparition dans la céramique fine des formes carénées et à col franchement rétréci et détaché, cannelures ; pointes de flèche en silex.

Rares objets de cuivre ou de bronze : perles, anneaux, plats (feuille repliée).

Quelques poignards triangulaires, aiguilles losangiques, à peu près exclusivement dans les dolmens).

Cette troisième période du néolithique ardéchois est contemporaine de l'âge du bronze, non seulement des provinces danubiennes ou de la Suisse, mais du Jura, du Dau-

phiné, de l'Armorique et des provinces de l'ouest français. Nous verrons (âge du bronze) que la période du bronze débute en Vivarais avec des types de la troisième et surtout de la quatrième époque ; l'importation du métal dans notre province attardée fut seulement alors régulière et capable d'influencer définitivement la civilisation. Notre situation géographique en dehors des grandes voies commerciales peut seule expliquer ce remarquable retard.

Age du Bronze

A. Considérations générales

L'archéologie classique nous apprend que les peuples de l'Europe occidentale doivent aux orientaux la connaissance de la métallurgie du cuivre et du bronze. Après le néolithique les civilisations de l'Asie antérieure, de la vallée du Nil, des côtes de la Méditerranée orientale et des îles de la mer Egée prirent une avance remarquable sur celles des continents occidentaux. Au IVe millénaire avant notre ère, les habitants de la Chaldée et de Suze connaissaient le bronze ; les Egyptiens avant la XIIe dynastie (vers 2.000 ou 1.800) employaient des instruments de cuivre et des instruments de bronze dès le IIIe millénaire. A la même époque, c'étaient des tribus néolithiques qui peuplaient le territoire de la Gaule. C'est dix siècles plus tard, à la fin du IIIe et au IIe millénaire avant notre ère, qu'elles connurent la métallurgie du cuivre d'abord et du bronze ensuite.

Il paraît démontré que les voies lentes du commerce permirent le passage d'Orient en Occident d'abord des instruments, ensuite des lingots et des procédés métallurgiques.

En partant des rivages de l'Asie mineure, deux grandes routes furent suivies. La maritime, des îles de la mer Egée, de Crête, en Sicile, en Italie, et plus tard vers la péninsule ibérique. La fluviale, par le Danube vers les hautes vallées de la Suisse, pénétrant ensuite par les seuils et les vallées du haut

Rhône, des Alpes du Jura, dans la Gaule orientale. Tout au long de ces voies, l'on peut retrouver les apports de ces artisans orientaux, qui furent plutôt, semble-t-il, des commerçants et des navigateurs nomades, que des envahisseurs. L'on assiste aussi à l'éclosion de centres industriels ; les artisans apprennent à découvrir dans le sol les filons de cuivre et d'étain. Ils modifient ou perfectionnent suivant les influences locales, la technique primitive. Tels furent les centres de l'Europe centrale, de l'Italie, du nord de la Suisse, de la Gaule orientale, de la Gaule occidentale et des rivages atlantiques et enfin de la Gaule du sud.

L'évolution des types industriels pendant la très longue période durant laquelle le cuivre et l'étain[1] et leur alliage furent les seuls métaux connus, a permis d'établir une chronologie relative, fondée sur la nature et la forme même des objets.

Chaque type caractérisant ainsi une époque, il nous est indispensable de rappeler cette chronologie. Elle nous permettra d'étudier l'âge du bronze dans notre région, non seulement en lui-même, mais en tentant de le fixer à sa place dans l'ensemble de la civilisation contemporaine.

Nous empruntons à M. J. Dechelette, sa chronologie du bronze,[2] en conservant simplement sa classification des haches très caractéristiques, des poignards, des épées, de certains bijoux, de la céramique et des modes de sépulture.

Division de l'âge du bronze dans l'Europe occidentale :

Bronze I. — Y compris la période de transition (Enéolithique).

Survivance des instruments en pierres — pointes de flèche surtout.

Apparition des instruments en cuivre ou en bronze peu stannifère.

Haches plates.

---

(1) Nous omettons l'or, qui, rencontré dès la fin du néolithique, était connu et travaillé comme métal de luxe, de bijouterie pendant l'âge du bronze, mais qu'à notre avis n'a jamais été rencontré par des préhistoriens dans l'Ardèche.

(2) *Manuel d'archéologie préhistorique*, tome II, 1re partie, passim.

Poignards triangulaires.
Alènes losangiques.
Perles de bronze.
Vases caliciformes.
Inhumations (dolmens, grottes, cistes, quelques tumulus rares).

Bronze II. — Bronze très stannifère.
Haches à bords droits peu élevés.
Poignards plus allongés à nervures.
Vases à quatre anses armoricains.
Mêmes sépultures qu'au bronze I.

Bronze III. — Haches à bords droits élevés.
Haches à talons.
Haches à ailerons médians.
Epées non pistilliformes.
Vases à incisions profondes et à cannelures.
Inhumations (sous tumulus ou dans des tombes plates), suivant la région.

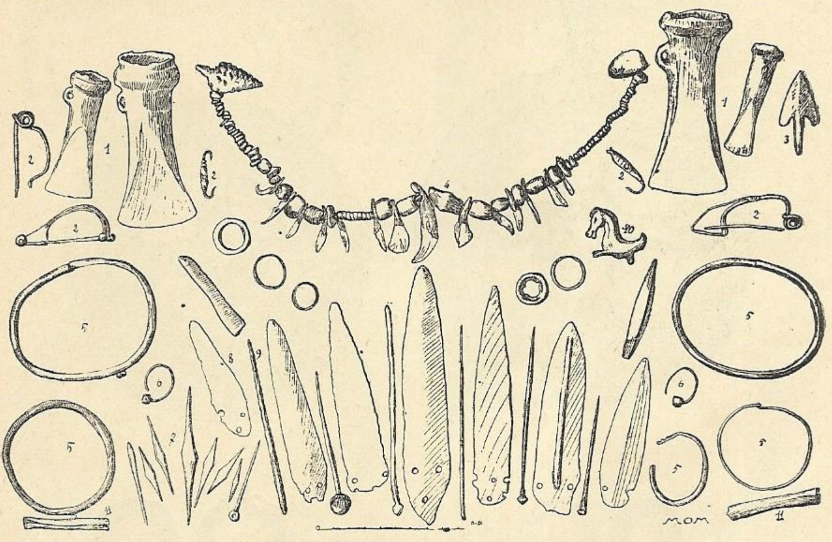
Bronze IV. — Haches à ailerons rapprochés du sommet.
Haches à douille.
Epées pistilliformes et épées à soie plate.
Pointes de flèche.
Bracelets creux, tors et réniformes.
Fibules à arc simple.
Mors.
Vases multiples (panse conique et col cylindrique ou évasé).
Sépultures (incinération sauf en quelques régions.)

Inventaire des objets de l'âge du bronze découverts dans l'Ardèche (Fig. 7)

OBJETS	PÉRIODE I	PÉRIODE II	PÉRIODE III	PÉRIODE IV
HACHES		Hache à bords droits, Aps (?).	Hache à ailerons médians (de Malbosc, musée Calvet).	Hache à ailerons, terminaux (de Malbosc, musée Calvet). Hache à douille, ronde (id.). Deux haches à douille (Païolive). Hache (Serrières), (British Museum). Six haches à douille (Tum. de la Planèze), Ollier de Marichard.
POIGNARDS	Poignard de cuivre (Bidon dolmen). Poignards des dolmens du sud(Carrière).		Poignard(Crussol) type italique. Sept poignards (coll.O.de M.) Poignard, (Guilherand, musée de Lyon).	Couteau à soie (Casteljau, musée Calvet). Bouterolle (?)(coll. O. de M.)
EPÉES				Epée (Soyons).
POINTES DE FLÈCHE ou de JAVELOT				Pointe de javelot, (Casteljau). Pointe de flèche, (Casteljau). Pointe de flêche, Tumulus Lagorce.
OBJETS DE PARURE	Perles. Anneaux. Poinçons de cuivre des dolmens.		Epingles (Casteljau, musée Calvet). Epingles (coll. O. de M.)	Torques, Casteljau (Musée Calvet). 4 bracelets (id.). Bracelets des tumuli, de Labastide et de Lagorce (coll.de O.de M.)
OBJETS CULTUELS ou d'usage indéterminé				Fibule (tombelle, Saint-Remèze). 2 fibules (tum. de la Bastide, O. de M.) Spirale (Casteljau, Mus. Calvet). Spirales, Labastide. Figurine de cheval (T. de Lagorce). Sphéroïde à trou latéral, (Casteljau, M. Calvet).
TRÉSORS CACHÉS				Ensemble du trésor du Déroc (1).
AMBRE				Perles du trésor du Déroc.

(1) Une faute typographique, qui s'est perpétuée, a fait écrire aux divers auteurs qui se sont occupés de cette remarquable trouvaille, Dévoc, alors que l'on doit écrire Déroc.

Trésor du Déroc. — En 1884, les ouvriers d'une exploitation de phosphates naturels ont mis à jour dans la grotte de Louoï, (1) près d'une ouverture obstruée par des éboulis, une cachette contenant un trésor de l'âge du Bronze IV. Contenue dans trois urnes de terre cuite, recouvertes de pierres plates cette magnifique trouvaille comprenait 286 pièces.



(*Fig. 7*) Objets de l'âge du bronze ardéchois (coll. O. de Marichard) (1/4 grandeur naturelle)

1. — Haches à douille.
2. — Fibules.
3. — Pointe de flèche.
4. — Collier : perles, dents perforées, coquillages marins.
5. — Anneaux de bronze.
6. — Anneau pour les oreilles.
7. — Aiguilles de cuivre.
8. — Poignards.
9. — Epingles.
10. — Petit cheval solaire.
11. — Tubes de cuivre (pièces de collier).

L'une des urnes et les pièces les plus belles font aujourd'hui partie des collections de la Maison Carrée, à Nîmes.

Les objets, pièces votives et bijoux, sont les suivants :

Quatre pendeloques formées de disques ajourés.

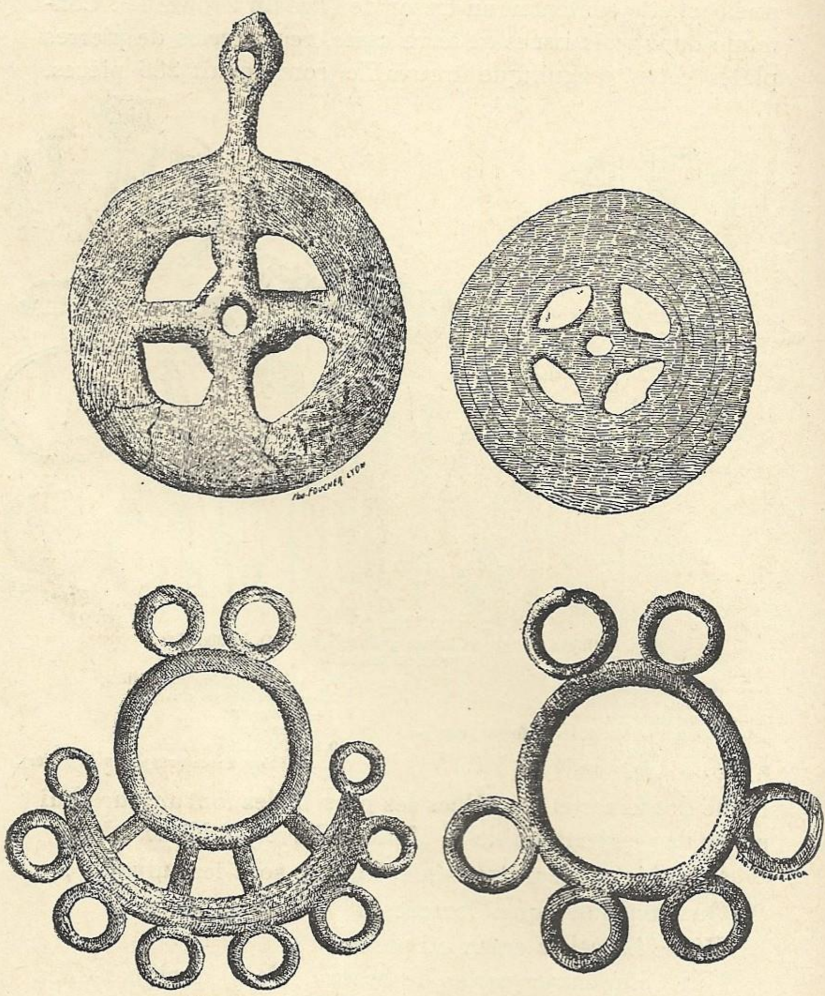
Treize bracelets creux ou pleins.

Cent cinquante perles de bronze, dont quelques-unes étaient encore enfilées à une lanière de cuir.

---

(1) O. de Marichard et après lui G. Carrière avaient commencé la fouille de la grotte et recueilli une grande quantité d'instruments de silex et de débris de céramique néolithique. *Recherches sur l'ancienneté de l'homme,* Montpellier, Coulet, et Paris, Savy, 1869, in-8°, passim.

Vingt-cinq perles *en ambre*.
Une dent d'ours perforée.

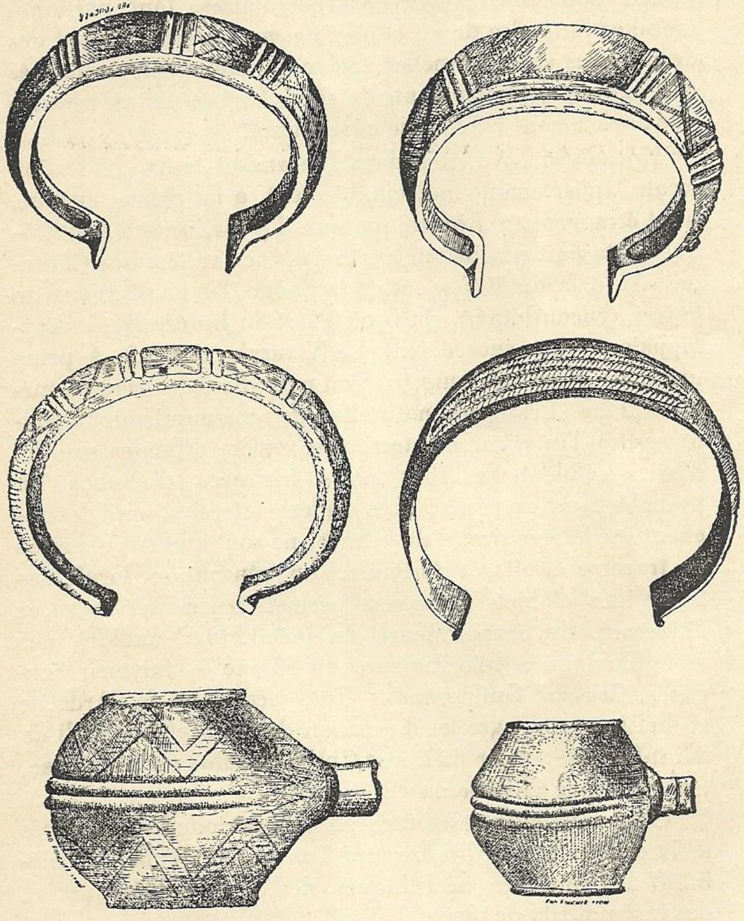


(*Fig. 8*). Trésor du Déroc. — Pendeloques (amulettes solaires).

Cent soixante et dix anneaux circulaires fermés en bronze coulé.

Dix-huit boutons à bélière horizontale.

Deux boules creuses à ouvertures polaires. Ces objets sont semblables à celui qui a été découvert à Casteljau (musée Calvet) et à ceux du musée de Chambéry. Il semblerait



(*Fig. 9*). Trésor du Déroc. Bracelets du Bronze IV. Sphéroïdes de bronze à ouverture polaire.

qu'on puisse les considérer comme les douilles d'un appareil à produire le feu par frottement (Déchelette).

Le classement, sur le tableau qui précède, des objets de bronze découverts dans l'Ardèche, nous permet de formuler

l'observation suivante: seules sont abondamment représentées les deux dernières périodes de l'âge du bronze. En effet, les objets en cuivre, ou plus rarement en bronze, perles, anneaux, poinçons, poignards triangulaires, font partie du mobilier funéraire de certains *dolmens*. Ils représentent des découvertes exceptionnelles, et sont toujours accompagnés d'autres objets, instruments de silex, haches polies, céramique appartenant à l'époque néolithique.

Nous l'avons vu, rien dans l'ensemble de la civilisation locale, appartenant indiscutablement à la même époque, n'est étranger au néolithique pur. La civilisation néolithique s'attardait en quelque sorte dans les vallées des Cévennes. Au-delà du Rhône et de la Saône, les civilisations du cuivre (énéolithique), du bronze I et du bronze II, se développaient et se succédaient. Le Vivarais recevait à peine quelques avant-coureurs, si l'on peut dire, du progrès métallurgique. Les voies naturelles de communication, conduisant à l'intérieur du territoire, encore difficiles aujourd'hui, n'étaient-elles pas alors hérissées d'obstacles et probablement de périls ? Les vallées latérales, qui débouchent sur la rive droite du Rhône, ne sont que des chemins de traverse étroits et tortueux. La répartition locale des trouvailles d'objets de bronze permet cependant de tracer l'itinéraire des importateurs du métal, tout au long des voies fluviales : voie majeure du Rhône — Soyons, Serrières, Crussol, Guilherand — Voie secondaire de l'Ardèche et du Chassezac : grottes du canion de l'Ardèche, tumuli de Saint-Remèze, trésor du Déroc (Ibie), tumulus de la Planèse, trouvailles de Casteljau.

C'est autour de ces centres, à une période très avancée de la civilisation du bronze, que l'on observe l'abandon définitif des coutumes néolithiques, des rites dolméniques et des instruments de pierre.

L'inventaire des objets de métal découverts dans le département nous a permis de connaître un partie de l'industrie de l'âge du bronze ; les armes ; haches (à bords droits, à ailerons, à douille), les poignards ; poignards

emmanchés dans le bois ou la corne, poignards à manche de bronze de type italique ; couteaux à soie ; pointes de flèche et pointes de javelot, les épées ; les objets de parures : grains ou perles de colliers, torques, anneaux, bracelets, épingles, fibules.

Des objets en or, auraient été découverts, en dehors de tout contrôle archéologique, dans la grotte sépulcrale de St-Martin (Ollier de Marichard).

Les petits objets de parure en *os* : perles ou anneaux, dents perforées, où les coquillages marins se rencontrent fréquemment parmi le mobilier de la même époque ; les objets en pierre (disque de chloromélanite) (tumulus).

Les aiguilles à double pointe auraient servi au *tatouage* ; les fusaïoles de terre cuite sont les seuls vestiges qui soient parvenues jusqu'à nous de l'outillage servant à l'industrie textile primitive. Une petite lanière de cuir a été miraculeusement conservée avec les objets du Déroc.

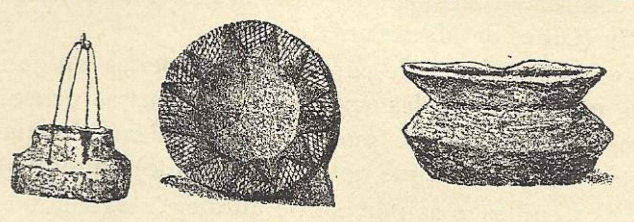
La faucille de bronze, utilisée par les peuples habitant la rive gauche du Rhône, ne paraît pas avoir été connue.

Céramique de l'âge de bronze. — La céramique est toujours très abondamment représentée.

Des perfectionnements portant sur toutes les phases de la fabrication et sur l'utilisation des formes nouvelles, caractérisent la céramique de l'âge du bronze. D'ailleurs cette céramique procède directement et par transitions insensibles de la céramique néolithique. L'habileté des tours de main semble dénoter la spécialisation définitive des arts du potier. Les deux variétés de la céramique néolithique ne se rencontrent plus, tout au moins avec leurs caractères aussi tranchés qui faisaient penser à la fabrication domestique des types grossiers et extérieure des types fins. Les très gros vases frustes ont disparu ; l'on rencontre une très grande variété de pièces de dimensions moyennes, parmi lesquelles apparaissent les petites poteries d'emploi individuel, coupes ou bols (Fig. 10).

La cuisson s'est améliorée, probablement grâce à l'emploi

de fours[1], elle devient plus régulière. Les pièces de couleur rouge démontrent que l'on atteignait couramment la température suffisante pour la peroxydation des sels de fer contenus dans les argiles. Les argiles elles-mêmes sont plus finement pétries. Les matériaux dégraissants (roches broyées) y sont encore visibles, mais en grains plus ténus. Le tour



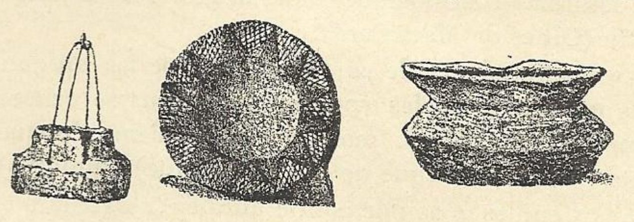
(*Fig. 10*). Céramique de l'âge du bronze (Coll. O. de M.).
Petite lampe, support de vase lustré à décor géométrique, coupe.

ne semble pas avoir été connu. Mais la finesse de certaines pièces, la sûreté de leur exécution font songer à l'utilisation de tournettes, ou d'appareils analogues. Les formes se compliquent. Les profils primitifs dérivés de l'hémisphère ou du cylindre sont sans doute exécutés ; mais l'on recherche le retrécissement du col, en obtenant des bombes, des carènes ou des calices, et la stabilité par les fonds plats ou à cupules, qui apparaissent à la fin de l'âge du bronze avec les pièces à col nettement détaché de la panse. L'anse ou l'oreille perforée horizontalement est ajustée artistement sur le vase. Toutes les pièces sont lissées ou lustrées. L'ornementation multiplie ses motifs, mais elle reste toujours géométrique : pastilles en relief, filets, traits incisés, chevrons, dents de loup.

Un certain nombre de pièces de cette céramique sont parvenues intactes jusqu'à nous ; une des plus remarquables est le vase qui contenait le trésor de Déroc (Musée de la Maison-Carrée) (Fig. 11) et dont la forme est caractéristique de la céramique de la période du bronze IV (forme

(1) O. de Marichard a traversé un *four à poterie* lors de sa fouille à l'entrée de la grotte d'Ebbou. Il ne donne malheureusement aucun détail sur cette intéressante découverte (*lot. cit.*)

de fours[1], elle devient plus régulière. Les pièces de couleur rouge démontrent que l'on atteignait couramment la température suffisante pour la peroxydation des sels de fer contenus dans les argiles. Les argiles elles-mêmes sont plus finement pétries. Les matériaux dégraissants (roches broyées) y sont encore visibles, mais en grains plus ténus. Le tour



(*Fig. 10*). Céramique de l'âge du bronze (Coll. O. de M.).
Petite lampe, support de vase lustré à décor géométrique, coupe.

ne semble pas avoir été connu. Mais la finesse de certaines pièces, la sûreté de leur exécution font songer à l'utilisation de tournettes, ou d'appareils analogues. Les formes se compliquent. Les profils primitifs dérivés de l'hémisphère ou du cylindre sont sans doute exécutés ; mais l'on recherche le retrécissement du col, en obtenant des bombes, des carènes ou des calices, et la stabilité par les fonds plats ou à cupules, qui apparaissent à la fin de l'âge du bronze avec les pièces à col nettement détaché de la panse. L'anse ou l'oreille perforée horizontalement est ajustée artistement sur le vase. Toutes les pièces sont lissées ou lustrées. L'ornementation multiplie ses motifs, mais elle reste toujours géométrique : pastilles en relief, filets, traits incisés, chevrons, dents de loup.

Un certain nombre de pièces de cette céramique sont parvenues intactes jusqu'à nous ; une des plus remarquables est le vase qui contenait le trésor de Déroc (Musée de la Maison-Carrée) (Fig. 11) et dont la forme est caractéristique de la céramique de la période du bronze IV (forme

(1) O. de Marichard a traversé un *four à poterie* lors de sa fouille à l'entrée de la grotte d'Ebbou. Il ne donne malheureusement aucun détail sur cette intéressante découverte (*lot. cit.*)

carénée, fond plat, col nettement détaché de la panse). La collection O. de Marichard renferme plusieurs vases, un support de terre noire lustrée orné de chevrons et de quadrillages et une petite lampe quadrangulaire, (Fig. 10), à quatre orifices de suspension verticaux.



(*Fig. 11*). Céramique de l'âge du bronze IV ardéchois. Vase qui contenait le trésor du Déroc (Musée de la Maison Carrée, Nimes) 1/3 grandeur naturelle environ.

La céramique de la grotte sépulcrale de Peyroche est remarquable par une évolution encore plus accentuée de tous les types. Il est malheureusement difficile d'attribuer une date précise à cette hypogée, en l'absence de tout autre vestige industriel. La céramique seule se classerait soit à l'extrême fin de l'âge du bronze, soit au début du premier âge du fer [1].

En résumé, la poterie de l'âge du bronze en Vivarais se rattache par tous ses caractères à la poterie de l'âge antérieur, néolithique. L'industrie s'est développée normalement, par le perfectionnement de tous les points de la technique. L'on rechercherait en vain la trace d'un apport ou d'une influence étrangère. L'évolution des types locaux suffit à expliquer toutes les variations.

(1) Dr Jullien et H. Müller, *Congrès de l'A. F. A. S.*, Reims, 1908.

Nous étudierons successivement les habitations de l'âge du bronze.

Les sépultures : tumuli, grottes sépulcrales.

L'anthropologie des populations à l'âge du bronze.

La religion et le culte.

La chronologie.

C. — Habitations de l'âge du bronze

Dans l'état actuel de nos connaissances nous ne pouvons citer, comme appartenant à l'âge du bronze en Vivarais, que les habitations souterraines : les grottes. Un fait est certain : les nombreux fonds de cabanes, néolithiques, *sans vestiges de construction*, que nous avons étudiés, ne contiennent aucun instrument de métal. Mais nous ignorons les documents que pourra mettre à jour la fouille systématique des cabanes de *pierre sèche*, rondes ou carrées, des camps retranchés, des enceintes, qui sont très nombreux sur notre territoire. Cette étude n'est même pas ébauchée. (1) Ces constructions certainement très anciennes ne sont ni dénombrées, ni repérées avec exactitude. Certaines ont été habitées à l'âge du fer, à la période gauloise. Peut-être l'ont-elles été à une période antérieure ?

Quoiqu'il en soit, l'habitation de certaines grottes s'est continuée sans interruption du néolithique au bronze, et aux époques postérieures. Il est même de règle, pour ces périodes qui se rapprochent de plus en plus de la nôtre, d'observer dans les couches archéologiques superficielles,

(1) Nous pouvons citer un certain nombre de stations de cet ordre, certainement postérieures à l'époque néolithique: cabanes de pierre sèche rondes ou carrées de Bourg-St-Andéol (Lhermitte), cabanes de pierre sèche, dites néolithiques examinées par Ollier de Marichard (Saint-Remèze), cabanes carrées de Fontgrase, Lablachère, semi-circulaires de Fontgrase, carrées à Chapias, village de Bourbouillet (Jullien), village des Chastelas, (Ollier de Marichard) et Camp de St-Maurice (Beaulieu) (gallo-romain- gaulois ?) de l'Echelette (gallo-romain ?), de la roche des Arnauds (?). Il faut ajouter à cette liste les lieux dits camps de César, Camps, Chastelas, Chastelar, etc., où l'on pourra retrouver les traces de positions défensives anciennes, anhistoriques, pré ou protohistoriques.

un mélange d'industries, du bronze, de l'âge du fer, du gallo-romain, du barbare et du moyen-âge. Ollier de Marichard cite comme exemple de grottes habitées pendant l'âge du bronze, dans la vallée de l'Ardèche, la grotte de la Chaire, la grotte du Temple, la grotte basse de Caire Crès, la grotte d'Ebbou, la grotte d'Odouy, la baume Gréna, la grotte de St-Martin. Mais cet archéologue a rencontré dans ces stations non seulement des objets de bronze, — épingles, boutons, anneaux, bracelets, — mais aussi des objets d'or, des armes de fer (pointes de flèche, couteaux), des monnaies, du verre, des poteries tournées et vernissées.

L'entrée de la plupart de ces grottes est barrée par un gros mur : construction qu'il faut dater de la période gallo-romaine, ou du haut moyen-âge, ou même de la période des guerres de religion.

D. — Sépultures de l'âge du bronze. Tumulus. Grottes sépulcrales

La lenteur de la transition qui, dans l'Ardèche caractérise le passage du néolithique à l'âge du bronze, se traduit aussi bien par les longues survivances industrielles que par les variations insensibles des rites, des coutumes ou des monuments funéraires. Le dolmen n'est abandonné qu'à une époque très avancée de la civilisation du bronze (très avancée, bien entendu, en se reportant à la chronologie relative). C'est alors l'inhumation dans les tombelles ou sous les tumulus.

Sans doute l'on rencontre exceptionnellement dans les dolmens des objets de parure ou de petits poignards de cuivre ou de bronze. Nous devons cependant considérer le dolmen comme la sépulture type des néolithiques et nous avons suffisamment développé notre conception de la période dite de *transition* pour ne pas insister plus longuement.

La *tombelle* est un simple caisson formé par quatre dalles enfouies de champ, soit dans un tertre artificiel,

soit dans le sol naturel. Le *tumulus* est formé par accumulation de pierrailles qui recouvre ou non une chambre funéraire, formée la plupart du temps par deux dalles inclinées à 45° sur un sol recouvert ou non de pierres plates.

C'est Ollier de Marichard qui a particulièrement étudié les tombelles et les tumulus de la région de Vallon, St-Remèze, Orgnac, Lagorce, Labastide-de-Virac, Grospierres et Sampzon.

Nous devons examiner d'une façon plus détaillée les caractères de ces sépultures.

Alors que le dolmen était un monument funéraire collectif, de famille ou de clan, où l'on découvre la plupart du temps les restes de plusieurs individus, les sépultures de l'âge du bronze ne renferment qu'un seul corps. Ollier de Marichard a noté ensuite l'orientation assez régulière des corps sous tumulus : tête au couchant, pieds au levant (St-Remèze ou tête au nord (Lagorce). Les tumulus se rencontrent fréquemment sur les points culminants. Cette situation est tout à fait exceptionnelle pour les dolmens.

Tombelles. — Elle sont en général de petites dimensions. Leur emplacement est révélé facilement par l'affleurement au niveau du sol des quatre dalles qui forment le caisson. A ce type répondent les tombelles du Charnier (Lagorce), des bois d'Uzer, de l'Echelette (Giraux).

Leur mobilier funéraire est très pauvre, souvent absent. Certaines contenaient des instruments de silex (pointes de flèche). Dans celle de l'Echelette (Giraux) les ossements porteraient des traces d'incinération.

Une épée de bronze proviendrait d'une tombelle (?) des environs de Barjac. En somme ces sépultures sont encore incomplètement étudiées. Leur type a été très probablement commun à des époques différentes. C'est ainsi que l'on rencontrerait des tombelles à la fin du néolithique, à la fin de l'âge du bronze et à l'âge du fer.

Tumulus sans chambre sépulcrale. — Ces monuments sont communs. Un simple tas de pierrailles recouvre le squelette. Le mobillier funéraire est très pauvre : quelques charbons

et des débris de céramique très altérée, pas d'instruments ni d'objets de parure.

Tumulus à chambre sépulcrale et sans mobilier funéraire. — A ce type répondent douze tumulus de la plaine d'Aurelle (St-Remèze) fouillés par O. de Marichard. Le tumulus de la Charbonnière, dont la chambre funéraire, recouvrant le squelette intact d'un sujet féminin jeune, était composé de dalles inclinées abritant le corps qui reposait sur un dallage. — Aucun mobilier.

Ces sépultures pourraient être contemporaines d'une période où le bronze était extrêmement rare et précieux. Elles seraient donc un peu antérieures au

Tumulus à chambre sépucrale et à mobilier funéraire. — Nous connaissons un tumulus de la plaine d'Aurelle (fragment de bronze orné de dessins (O. de M.) un tumulus de St-Remèze : pas de bronze, perles en carbonate de chaux, un tumulus du Charnier : pas de bronze, perles calcaires et dents perforées. Les nombreux tumulus de St Remèze, où a été découvert un grand nombre d'anneaux ciselés et des fibules.

Le tumulus de Champel(O. de M.) : 24 perles de bronze fibule, anneau de chloromélanite poli, coquillages marins perforés.

Tumulus de la Chadenède (O. de M.), un bracelet de bronze orné de traits, anneaux de bronze entrelacés, figurine, de cheval.

Tumulus d'Aurelle, un bracelet, une pointe de flèche en bronze.

Tumulus du Plan de l'Aiguille (Lagorce) une fibule à arc.

Tumulus de St-Remèze : une épingle à tête perforée.

Tumulus de la Planèze (Grospierres) : six haches à douille avec anneau latéral.

Ces mobiliers funéraires appartiennent à la dernière période de l'âge du bronze.

Grottes sépulcrales. — Les populations de l'âge du bronze dans l'Ardèche paraissent à peu près exclusivement prati-

quer l'inhumation sous tumulus sans incinération. Certaines grottes semblent cependant avoir servi d'ossuaires, à une période qui n'est pas très éloignée de celle que nous étudions.

La grotte de St-Martin (Ollier de Marichard) renfermait de nombreux squelettes et paraît-il un riche mobilier funéraire de bronze et d'or. Elle a malheureusement été pillée sans contrôle archéologique, au profit d'antiquaires. Il est vrai que cette station aurait également fourni des monnaies et des objets de fer ; la date de l'ossuaire devient donc tout à fait douteuse.

La grotte de Peyroche, que nous avons fouillée avec M. Muller, est une véritable hypogée. L'accès de la chambre sépulcrale n'est possible que par un étroit couloir de 14 mètres ; un homme seul peut le franchir en rampant ; ce couloir ouvre en plein roc vif dans la falaise au-dessus de la Beaume (rivière), dans la commune d'Auriolles. Une vingtaine de squelettes et un mobilier funéraire exclusivement composé de poteries y ont été découverts. Les poteries semblent dater de la fin de l'âge du bronze ou du premier âge du fer.

E. — Anthropologie des populations de l'âge du bronze en Vivarais

Les squelettes intacts provenant des tumulus de l'âge du bronze sont très rares. Les ossements sous la pierraille n'ont pas résisté la plupart du temps à de multiples causes de destruction. Leur état ne permet pas les mensurations.

Pruner-Bey a mesuré le crâne d'un sujet féminin jeune, découvert par Ollier de Marichard dans le tumulus de la Charbonnière. Ce crâne est faiblement *dolichocéphale*, ses contours sont allongés. La face est saillante, l'occiput proéminent.

Un tumulus du 1er âge du bronze (plaine d'Aurelle) contenait un crâne dont l'indice, 76.9, était également *dolichocéphale* (Dr Raymond).

Nous pouvons considérer les sujets appartenant à cette race comme les descendants directs des néolithiques de la région.

Religion et objets cultuels à l'âge du bronze

L'étude des étapes successives de l'évolution humaine nous a permis de saisir, à partir de l'époque néolithique, et peut-être du paléolithique supérieur, divers aspects de l'activité que nous pouvons appeler sociale : industrie spécialisée, prise de contact entre les groupes ethniques grâce aux voies de communication, de commerce et d'échange, rites et coutumes funéraires.

Ces dernières manifestations nous amènent à étudier tout un ensemble de coutumes et de croyances, qui, certainement, tenaient une large place dans la vie des préhistoriques : nous voulons parler de la religion.

Les soins dont on entourait les cadavres, les monuments funéraires, dolmens, tombelles, tumulus, les objets votifs déposés auprès du mort, sont les témoins d'un véritable culte très généralement répandu à partir du néolithique.

Il est certain que l'ensemble des rites et des coutumes funéraires est la conséquence d'idées particulières sur la mort, peut-être la survie dans un autre monde ou dans ce monde sous forme invisible, le respect et les sacrifices dûs aux défunts. Que l'on nomme ces croyances superstition ou métaphysique, il semble bien qu'elles représentent une religion primitive pratiquée par l'ensemble du clan ou de la tribu, suivant des rites transmis et immuables pendant de très longues périodes.

En même temps que ce culte des morts, il paraît démontré qu'un ensemble de croyances religieuses véritablement systématisées était répandu chez tous les peuples de l'Europe occidentale, centrale et nordique, à l'âge du bronze et peut-être même à l'âge de la pierre polie (1).

(1) *Cf.* M. Baudoin. *Centre du culte solaire à l'île d'Yeu et gravures néolithiques de sabots d'équidés*, dans *Bulletin de la S. P. F.*, 1912, passim.

Les découvertes archéologiques effectuées dans le nord et le centre de l'Europe, ainsi que dans la péninsule italique ont démontré l'existence d'un culte du soleil, pratiqué d'une façon très générale par les populations n'ayant pas dépassé la civilisation du bronze. Nous savons d'autre part, par les auteurs grecs et latins que les Germains et les Celtes adoraient un Dieu, assimilé à Apollon et qui n'est autre que le soleil. Les principaux symboles solaires, bien étudiés dans les stations de Scandinavie, de Danemarck, de Hongrie et de l'Italie du nord sont le disque, la roue, le cheval solaire, la barque solaire.

Le petit cheval de bronze du tumulus de Lagorce est tout à fait comparable aux chevaux de bronze trouvés en Suède ou en Danemark.

Les deux pendeloques du trésor du Déroc sont incontestablement des amulettes. Leur signification solaire symbolique ne peut être mise en doute, si on les rapproche des amulettes ou des signes gravés scandinaves : disques solaires ou rouelles.

Ces symboles ont d'ailleurs été retrouvés en Gaule, à Gannat (Allier) et à Vaison (Vaucluse) notamment (Déchelette).

D'autre part, le culte des sources, thermales ou non, paraît avoir été très répandu sur la territoire de l'Europe occidentale, avant même la période gauloise ; les trouvailles d'objets préhistoriques dans le voisinage des sources sont très fréquentes ; ces objets ont souvent un caractère nettement votif. Aucune découverte semblable n'a été effectuée dans l'Ardèche. Mais nous devons noter que le nom de *Bourbouillet* très comparable aux noms propres *Bourbonne*, *Bourboules* désigne une source permanente, qui sourd à l'orée des bois de Chandolas. L'on s'accorde à retrouver dans les vocables analogues le radical *Borvo*, qui désigne l'Apollon gaulois, ou mieux ligure, divinité des sources.

En somme, une véritable similitude religieuse et cultuelle apparentait les peuplades du Vivarais, à la fin de l'âge du bronze, avec l'ensemble des populations du territoire gaulois — et plus loin de l'Europe hyperboréenne, centrale et italique.

L'on s'accorde à faire remonter à l'âge du bronze ou au néolithique un certain nombre de gravures rupestres, de signification symbolique et toujours obscure, qui se retrouvent en grand nombre sur des rochers, en Ligurie, en Scandinavie, en France en Vendée et dans les environs de Paris.

Parmi les gravures au trait, celles qui ont été étudiées en France sont des représentations de pieds humains, de sabots d'équidés, ou de figures géométriques, cercles, étoiles, rouelles, quadrilatères, marelles.

Nous connaissons dans l'Ardèche un certain nombre d'exemples de marelles gravées, — notamment en avant d'un abri sous roche à Vernon et sur une table de grès (dont nous ignorons la provenance), transportée à Divol (Beaulieu) pour servir de piedestal à une croix. D'autres figures analogues ont été signalées dans le nord du département et appelées figures d'orientation, (1) probablement à cause de leur forme d'étoiles à plusieurs branches.

F. — Chronologie

La méthode objective de l'archéologie nous a permis d'étudier dans l'ordre chronologique la succession des âges et des périodes préhistoriques. Cette chronologie est relative. La notion d'une date absolue n'appartient plus à la préhistoire, mais à l'histoire. Notre âge du bronze en Occident est tout entier préhistorique. Nous savons qu'il a succédé au néolithique et précédé le premier âge du fer. Mais, nous le savons aussi, le cycle de l'histoire commence en Orient. Les civilisations, inconstestablement plus avancées que les nôtres, des peuples de l'Asie antérieure, de la vallée du Nil, de la Méditerranée orientale nous ont laissé et leurs ruines pour les archéologues et les textes écrits pour les historiens.

Nous pouvons établir la contemporainéité des deux civilisations, — et par l'histoire d'Orient donner au moins ap-

(1) *Bulletin du Syndicat d'initiative du Vivarais*, 1912.

proximativement les dates absolues de la dernière période préhistorique occidentale.

Les travaux de J. de Morgan à Suse, de Flinders-Petrie en Egypte, de Schliemann à Hissarlick (ancienne Troie), d'A. Evans en Crète, ont établi d'une façon qui paraît définitive la chronologie absolue des civilisations protohistoriques orientales. L'extension des civilisations égéenne et mycénienne vers l'Occident a permis d'édifier le synchronisme des époques à l'est et à l'ouest de la Méditerranée.

C'est ainsi que d'après M. Déchelette :

L'âge du bronze, y compris la phase initiale du cuivre, comprend la période entre la seconde moitié du troisième millénaire à l'an 900.

Vers l'an 900, commence le premier âge du fer, dont la 1re phase n'apparaît en France que dans les provinces de l'est.

Au Ve siècle de l'époque de la Tene ou IIe âge du fer lui succède. Elle se clôt au début du 1er siècle de notre ère.

Nous devons accepter ces dates pour fixer la limite de la préhistoire et de la protohistoire du Vivarais pré-gaulois, ou plus précisément, pré-helvien.

BIBLIOGRAPHIE

PRÉHISTOIRE DE L'ARDÈCHE (1)

Ouvrages généraux

J. Dechelette. — *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine.*

Tome I. — *Paléolithique-néolithique.* — Paris, A. Picard.

Tome II. — *Age du bronze.* — 1910. » »

G. et A. de Mortillet. — *Musée préhistorique*, 2e Edition. — 1903, Paris, Reinwald.

Dictionnaire des sciences anthropologiques publié par Ad. Bertillon, etc. O. Douin, Paris, sans date.

Périodiques

Bulletin de la Société préhistorique française.

Tome I, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, années 1904 à 1913, édité par la S. P. F. — Paris, 21, rue Linné.

Comptes rendus des Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, années 1904 à 1913. — Publication de l'A.F.A.S. — Paris, 28, rue Serpente.

Monographies locales

Dr Raymond (Paul). — *L'arrondissement d'Uzès avant l'histoire.* — Paris ; Alcan, sans date.

Dr Francus (Mazon). — *Revue du Vivarais illustrée.* — Année 1905.

Tome XIII. Fasc. novembre, décembre, janvier. Le Préhistorique dans l'Ardèche.

---

(1) *Abréviations contenues dans le texte :*

A. F. A. S. — Comptes rendus de l'*Association française pour l'Avancement des Seiences.*

S. P. F. — Bulletin de la *Société Préhistorique française.*

Jules Ollier de Marichard. — *Recherches sur l'ancienneté de l'homme dans les grottes et monuments mégalithiques du Vivarais*, avec cartes et pl. grd-in-8°, 76 pages. — Paris, Savy, 1869. Elles avaient paru moins complètes en mars, avril et décembre 1867 dans le *Bulletin de la Société des Sciences naturelles et historiques de l'Ardèche*.

Notes sur des sépultures antiques découvertes à Garin, près de Luchon (Haute-Garonne), pages 634 à 641 du *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, fig. — Juillet, 1869.

Découvertes de sépultures gallo-romaines à Vallon, pages 180-183 du *Bulletin monumental de M. de Caumont*, 1870.

Les Carthaginois en France. — La colonie lybio-phénicienne du Liby, par O. de M. et Pruner-Bey. — Paris ; Delahaye, grd. in-8°, 52 pages. — 1872.

Souvenirs et impressions du Congrès international préhistorique à Bruxelles, in-8°, 50 pages. — Paris, 1873.

Notice sur la carte archéologique du Vivarais. — Ass. F. Av. Sc., 10 pages et une carte. Congrès de Lyon. 1873.

Souvenirs et impressions du Congrès international préhistorique à Stokolm 1874, in-8°, 23 pages. Privas, 1876.

Sur les agglomérations préhistoriques. — Congrès A. F. A. S. à Clermont-Ferrand, 21 août 1876.

L'homme à l'époque du grand ours des cavernes. Congrès A. F. A. S., Le Havre, 29 août 1877.

Les troglodytes de l'Ardèche ou première page inédite de l'histoire du Vivarais. — Congrès de Montpellier, A. F. A. S. 3 pages. 1879.

Le Vivarais préhistorique. Les troglodytes de l'Ardèche. — 22 pages. Congrès archéologique de Vienne. (p. 138 à 161). — 1879.

Les monuments mégalithiques du Vivarais. — 32 pages et 15 pl. Privas, 1882.

Essai historique sur les seigneurs de Vallon, Lagorce et Salavas in 8°, 30 p. 1 pl.-ph. Privas, 1882.

Les exploits de Mathieu de Merle pendant les guerres civiles de 1568 à 1580, in-8°. — 35 pages. Privas, 1883.

Découverte d'un trésor de l'âge du bronze au Déroc, près Vallon, in-8° 6 pages (dans les matériaux de Cartailhac). — Paris et Alais. (Sté S. L. d'A.). 1884. pl. fig.

Explorations des vallées d'Auzon, de l'Ardèche et d'Antraygues-s/-Volane, in-8°. Privas, 1884

Une statuette de Fullo, découverte à Quintenas (dans les mémoires de l'Académie de Vaucluse). 1892.

G. Carrières. — *Derniers temps de l'époque néolithique dans l'Ardèche*. — Société d'Anthropologie de Lyon. 1891.

Recherches céphalométriques dans le département de l'Ardèche. — L'homme, 10 juin 1885, 2e année.

Découverte d'une cachette de l'âge du bronze dans l'Ardèche. — L'homme, 10 octobre 1884, n° 19.

CHIRON. — 1888. — *Bull. Soc. Anth. Lyon : La grotte du Figuier à St-Martin-d'Ardèche.*

1889.— *Note sur les dessins de la grotte Chabot. Bull. Soc. Anth. Lyon.*

1896.— Un tirage à part de 58 pages. — *Extrait de la Revue historique et du Vivarais, illustrée. Archéol. Le titre est : La préhistoire dans le Vivarais.*

1911. — *L'Industrie et la faune des grottes Chabot et du Figuier sur les bords de l'Ardèche.*

L'homme préhistorique en collaboration avec Cl. Gaillard.

LEPIC et J. DELUBAC. — Chateaubourg et Soyons : *Congrès de Bruxelles.*1872. in-fol. Chambéry, Perrin. 1872.

VEDEL. — *Société des Sc. naturelles de l'Ardèche.* 1869.

J. DE MALBOS. — *Congrès scientifique de France.* Lyon XI. 1842.

Mémoire sur les dolmens du Vivarais, p. 354.

Bibliogr. des Soc. savantes, N° 4870.

Sur les dolmens du Vivarais. — Nîmes XVI. 1844.

FLOUREST (Edouard). —*Archéologie cévenole.* Compte rendu des rec her ches sur l'ancienneté de l'homme dans les grottes du Vivarais. 1870.

D[r] DIDELOT. — *Sur les haches polies du Pouzin et de Chalencon, Bulletin de la Sté d'anthropologie de Lyon XIV*, 1896.

LHERMITTE. — *Les cabanes de pierres sèches de forme carrée ou circulaire de Bourg-St-Andéol.* 45e congrès des soc. savantes, Montpellier. 1907.

CHANTRE (Ernest). — *Nouvel inventaire des monuments mégalithiques dans le bassin du Rhône. Bulletin de la Sté d'Anthropologie de Lyon XIX.* 1901,

JULLIEN.— *Essai sur la céramique néolitithique du Bas-Vivarais.* (*Rev. du Vivarais*).

Fouille d'une grotte fontaine à Beaulieu (A. F. A. S.) (Lyon). 1906. (en collaboration avec H. Muller).

Fouille d'un fond de cabane à Pleux. (A. F. A. S.). Lyon. 1906.

Fouille d'une grotte sépulcrale à Peyroche A. F. S. A. (Clermont), 1908.

Essai de programme des études préhistoriques dans le Bas-Vivarais (Privas). *Rev. du Vivarais* 1904.

Les dolmens du canton de Joyeuse. (A. F. A. S. Toulouse). 1910.

Les stations en plein air du canton de Joyeuse. (A.F.A.S. Toulouse). 1910.

Enceinte préhist. de Pleux. S. P. F. 1910.

Camp du Chastelas. S. P. F. 1910.

Enceinte de St-Maurice S. P. F. 1911.
Fouille d'un abri à Vernon. S. P. F. 1911. (En collaboration avec A. Vial).
A propos d'une classification de la céramique. S. P. F. 1911.
Le Paléolithique du Bas-Vivarais. A. F. A. S. Dijon. 1911.
Une grotte à graffiti historiques. A. F. A. S. Dijon. 1911.
Instruments à piquer les meules néolithiques, S. P. F. 1911.
Nouvelles découvertes de stations en plein air. Congrès S. P. F. Nîmes. 1912.
Anses néolithiques en flûte de Pan, S. P. F. 1912.
Essai de fabrication de l'anse en flûte de Pan. S. P. F. 1911.
Visite du Congrès préhist. au groupe spéléoarchéologique d'Uzès. — Bulletin Sté Anthrop. de Lyon. 1912.
Compte rendu de la 11e s. à Dijon. Bulletin Sté Anthr. de Lyon. 1912.
Un crâne trépané-néolithique à Ste-Colombe (Isère). Le Médecin de Campagne. 1909.
Une pierre à gravures (marelle) à Vernon. Bulletin S. P. F. 1912.
Les terrasses des vallées de l'Ardèche. — A. F. A. S. 1912.
A propos de l'anthropologie des populations du Vivarais. Rev. du Vivarais. 1913.



TABLE DES MATIÈRES